



HAL
open science

L'Erythrée, rejetée et rejeton de la Corne de l'Afrique

Jean-Nicolas Bach, Patrick Ferras, Berouk Mesfin

► **To cite this version:**

Jean-Nicolas Bach, Patrick Ferras, Berouk Mesfin. L'Erythrée, rejetée et rejeton de la Corne de l'Afrique. " L'Érythrée: Rejetée et rejeton de la Corne de l'Afrique ", avec Berouk Mesfin et Patrick Ferras, in La Corne de l'Afrique, Patrick Ferras (dir.), e-book, octobre, 2015, 2015. halshs-02571797

HAL Id: halshs-02571797

<https://shs.hal.science/halshs-02571797>

Submitted on 13 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CORNE DE L'AFRIQUE

Evolutions politiques et sécuritaires

(Tome 1)

Patrick Ferras (Dir.)

ISBN 978-2-9553919-0-7



Observatoire de la Corne de l'Afrique - 2015

L'ÉRYTHRÉE, REJETÉE ET REJETON DE LA CORNE DE L'AFRIQUE

JEAN-NICOLAS BACH, PATRICK FERRAS, BEROUK MESFIN

L'Érythrée reste un État difficile d'accès où l'information est peu disponible et extrêmement filtrée. La situation de « ni paix, ni guerre » avec l'Éthiopie reste un élément majeur dans le comportement des deux anciens protagonistes du conflit de 1998-2000 et détermine l'avenir de la paix et de la sécurité dans la Corne de l'Afrique toute entière. Les conséquences de ce conflit se répercutent en effet sur l'ensemble d'une région déjà instable qui offre à l'Érythrée de nombreuses opportunités d'agir afin de nuire à l'Éthiopie et ses alliés : conflits en Somalie, sur la côte kényane, au Soudan du Sud, ou encore rébellions armées en Éthiopie. On peut, en ce sens, se demander si l'Érythrée est « *A bad neighbour* » ou si la Corne de l'Afrique n'est pas tout simplement « *A bad neighbourhood*²⁷³ ? ». Car l'Éthiopie ne saurait être considérée comme une simple victime de la politique érythréenne. Exploitant sa position stratégique et sa diplomatie dynamique, l'Éthiopie entend pour sa part maintenir l'Érythrée dans une position isolée et « *contained* ». Mais David se défend contre Goliath et tente de rendre coup pour coup.

Les tensions entre les deux pays sont ancrées dans une histoire régionale longue notamment marquée par la colonisation (italienne, anglaise, française), par la résistance de l'Éthiopie de Ménélik II à la colonisation, et bien entendu par les décolonisations. L'idée même de colonisation a été appropriée par différents acteurs en différentes périodes pour contester l'ordre étatique : les rebelles érythréens luttant pour l'indépendance n'ont pas hésité à accuser l'Éthiopie d'Haylä Sellasé ou du *därg* d'avoir enfilé les habits du colonisateur, façonnant ainsi un nationalisme enraciné non seulement dans une identité coloniale complexe, mais aussi dans la violence de la lutte armée - notamment contre l'ennemi éthiopien depuis les années 1960.

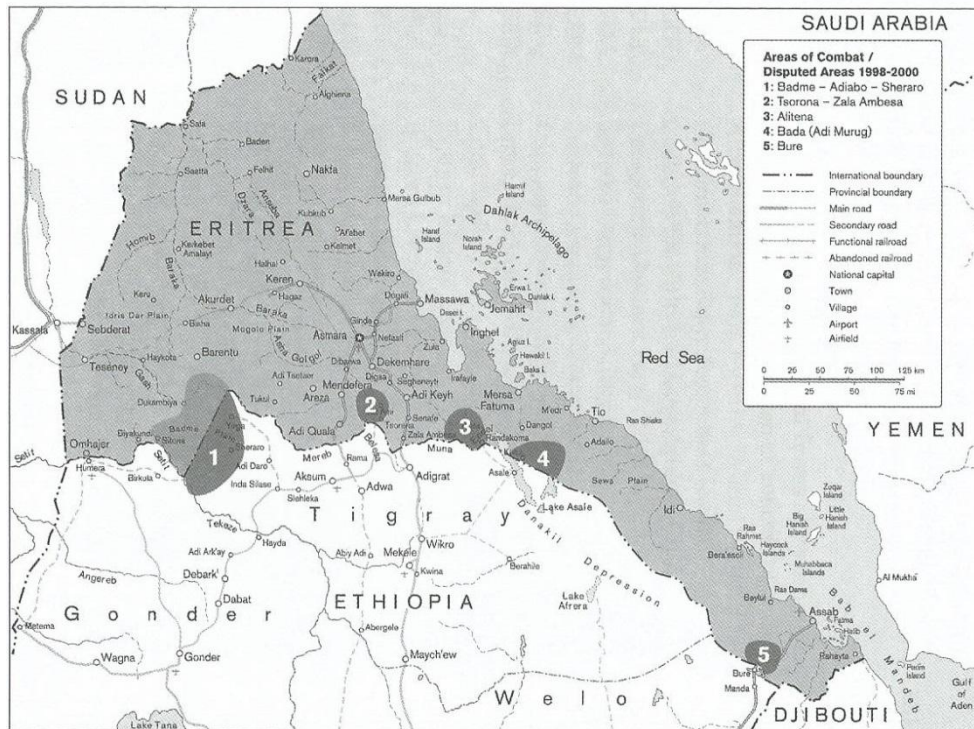
²⁷³ Jason Mosley, *Ethiopia-Eritrea : beyond the impasse*, ChathamHouse, 2014.

Saisir la relation de l'Érythrée à l'Éthiopie, ou plus largement le rôle joué par Asmara dans la Corne de l'Afrique aujourd'hui, passe donc par une réflexion préalable quant à la formation de l'État érythréen, la construction de son nationalisme et les pratiques de gouvernement du Front de Libération du Peuple Érythréen (FLPE), vainqueur de la lutte armée et au pouvoir depuis l'indépendance en 1993²⁷⁴. L'objet de ce chapitre est double : il entend tout d'abord offrir des éléments permettant de comprendre la dérive autoritaire du pouvoir depuis 1993, au point que le régime est souvent considéré, comme aime le rappeler Alain Gascon, comme « la Corée du Nord avec un peu plus de soleil ». De plus, il s'agit de saisir les mécanismes par lesquels l'Érythrée s'est retrouvée, en l'espace d'une décennie, marginalisée dans la Corne de l'Afrique et mise au ban de la communauté internationale. Les critiques envers le régime d'Issayas lui font unanimement porter la responsabilité de cette marginalisation. Sans pour autant défendre de quelque façon le bilan de ce dernier, nous pensons qu'il est néanmoins indispensable de garder à l'esprit la responsabilité partagée de l'Éthiopie et de la communauté internationale (notamment l'Union africaine et l'ONU) dans ce qui apparaît une série d'échecs diplomatiques aux conséquences dramatiques pour la région. La complaisance internationale évidente à l'égard du partenaire éthiopien participe au blocage des négociations entre les deux pays, dont la reprise, faut-il le rappeler, est pourtant une condition essentielle à la construction de la paix dans la région.

Nous reviendrons ici sur l'histoire récente de ce jeune pays (même si l'espace disponible ne nous permettra de le faire que schématiquement) afin d'évoquer dans un premier temps l'état de guerre permanent dérivant en partie de la construction de l'identité nationale érythréenne, des pratiques du pouvoir héritées de la lutte armée, et conduisant à l'absence de toute contestation du pouvoir en Érythrée. Une deuxième partie sera consacrée à la politique extérieure de l'Érythrée, sorte d'extension logique de cet état de guerre permanent au-delà de ses frontières. Enfin, une troisième partie reviendra sur les échecs systématiques des initiatives menées aux niveaux des organisations régionale (IGAD), continentale (UA) et internationale (ONU), autre facteur explicatif de la dérive du régime érythréen et de l'entretien de cet état de guerre permanent dans la région.

²⁷⁴ Le FLPE devint le Front Populaire pour la Démocratie et la Justice en 1994.

Map of Eritrea



Source: Based on UNMEE Reference Map, No. 4150 Rev. 1 UN Sept 2000. The boundaries and names shown and designations used on this map do not imply endorsement or acceptance by the authors or Chatham House.

Carte issue du site www.chathamhouse.org

Géographie et Economie (2013*)

- 117 600 km²
- 6.3 M Hb
- 490 \$/Hb (RNB)

Politique

- Issayas Afäwärqi
- Asmara

Relations Internationales

- Membre ONU et UA
- Non membre IGAD

*Données 2014 du Fond monétaire international (FMI)

I. Persistance d'une gouvernance ancrée dans la violence

Il n'est en rien original d'affirmer que la construction nationale érythréenne a été forgée à travers les conflits. Ces derniers représentent en effet des épisodes violents « normaux » des formations étatiques et l'Érythrée n'a pas échappé à ces dynamiques violentes. Née des frontières coloniales italiennes (1890-1941), le pays a été historiquement marqué par les occupations préalables de l'Égypte puis de l'empire ottoman. Après la Seconde Guerre mondiale et la brève présence britannique, l'annexion de l'ancienne colonie à l'empire éthiopien d'Haylä Sellasé a conduit à une réaction nationaliste violente *via* la formation du Front de Libération de l'Érythrée (FLE) d'abord, puis du Front de Libération du Peuple Érythréen (FLPE), ce dernier s'imposant progressivement dans la lutte armée à la fois contre le FLE et contre l'« occupant éthiopien », jusqu'au contrôle du pays en 1991. Deux ans plus tard, le référendum sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) scellait l'indépendance du pays. Ce qui est en revanche spécifique au cas érythréen, ce sont les modes de gouvernement coercitifs qui se sont maintenus à l'intérieur du pays depuis 1993. Le FLPE (devenu FPDJ) continue en effet de construire une identité nationale forgée dans la lutte armée et de ses symboles violents - un processus qui n'a pas permis le passage progressif d'une politique de contrôle par la force à une domination pacifiée. La violence physique s'est ainsi institutionnalisée et le passage à une violence symbolique légitime tarde encore : menace et état de guerre sont permanents.

L'état de guerre permanent en Érythrée

La résistance au « colonialisme » éthiopien est enracinée dans la société et la culture politique promue par le gouvernement érythréen. Cette culture est entretenue par de nombreuses commémorations d'épisodes violents comme les grandes batailles (rappelons que la monnaie érythréenne porte le nom de la fameuse bataille de Naqfa) qui demeurent au centre de sa construction nationale depuis son indépendance en

1993²⁷⁵. Une telle politique vise à entretenir un sentiment de « lutte » permanente, affublée des « sacrifices » nécessaires et fondée sur la « commémoration des martyrs »²⁷⁶. La violence est ainsi institutionnalisée et reflète la culture politique des élites durablement marquées par la guerre.

La gouvernance interne au FLPE dans la guerre était déjà marquée par la violence. Au milieu des années 1980, la purge de son organe politique (*Eritrean People's Revolutionary Parti*) orchestrée par Issayas annonçait en effet son mode de gouvernement actuel. Avec la mise en place du FPDJ en 1994, on assistait presque à une reconfiguration de la structure de gouvernement et au maintien de la conscription qui n'est pas à comprendre comme une libéralisation, une transition d'un front guerrier en parti politique, mais comme la mise en place d'un nouvel instrument de domination.

Cette tendance a été confirmée et accentuée avec la guerre de 1998-2000 qui fournit au leadership du FPDJ un repoussoir à la libéralisation politique et lui permit d'entretenir l'état de guerre permanent. Un état de guerre qui sert désormais à justifier la non application de la Constitution érythréenne de 1997 et le maintien du parti unique. En effet, pour le chef de l'État, il ne serait « pas encore temps », et l'Érythrée ne serait « pas encore prête » pour une démocratie qui remettrait en cause l'unité indispensable au combat contre les ennemis intérieurs et extérieurs.

Pendant la guerre, les critiques montent néanmoins à l'intérieur du FPDJ à l'égard d'Issayas, à tel point que la question fut soulevée de son éventuelle démission en vue de faciliter les négociations avec le gouvernement éthiopien. De nombreux membres éminents du parti et des institutions de l'État remirent alors en cause la conduite de la guerre par Issayas au vu des pertes humaines et des échecs militaires. Les premières critiques directes furent tout d'abord exprimées à huit clos en janvier 2000 au sein du

²⁷⁵ Richard Reid, "Caught in the headlights of history: Eritrea, the EPLF and the post-war nation-state", *Journal of Modern African Studies*, vol. 43, n° 3, 2005, p. 467-488. Sara Rich-Dorman, "Eritrea's Nation and State-Building: Re-assessing the impact of the struggle", Working Paper n° 105, presented at the Conference on Globalization and Self-Determination, London, 4 April 2003; Sara Rich-Dorman, "Born Powerful? Post-Liberation Politics in Eritrea and Zimbabwe", in Deonandan K., Close D., & Prevost G. (eds.), *From Revolutionary Movements to Political Parties, Cases from Latin America and Africa*, Palgrave, Macmillan, 2007.

²⁷⁶ Vincent Brion, *La commémoration des martyrs d'Érythrée (1991-2005)*, Chroniques yéménites, 2006.

FPDJ, puis en août 2000 à la suite des défaites de mai face aux grandes offensives éthiopiennes. En septembre 2000, les débats se déplacèrent au sein de l'Assemblée nationale érythréenne dont la majorité réclama la formation de commissions chargées de la conduite de la guerre et de l'organisation d'élections multipartites²⁷⁷. Suite à cet épisode, l'Assemblée et le leadership du PFDJ ne seront plus autorisés à se réunir jusqu'à leur purge en 2001.

En octobre 2000, un groupe d'opposants au régime (élargi cette fois aux organisations de la société civile) se réunit à Berlin et publia le « Manifeste de Berlin » contestant la politique autoritaire du président érythréen, critiquant sa conduite d'une « guerre tragique » et appelant à davantage de transparence politique et de libertés. La lettre était signée par 13 personnalités éminentes dont l'ancien président de la Commission constitutionnelle, le Dr. Bereket Habte Selassie.

Dans la sphère publique également, les critiques montèrent à l'égard de la politique anti-démocratique d'Issayas, revendiquant des réformes structurelles du parti, de l'État, et une résolution durable du conflit avec l'Éthiopie. Ces critiques furent publicisées dans une Lettre Ouverte adressée au chef de l'État, dont les auteurs prirent le surnom de « Groupe des 15 » (dont l'ancien ministre de la Défense, des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Industrie, et d'autres personnalités éminentes du FPDJ). Certains allèrent jusqu'à accorder des entretiens dans la presse privée dont les ventes décollèrent²⁷⁸.

Issayas réagit à partir de l'été 2001 : les 15 signataires de la lettre ouverte furent arrêtés ainsi que de nombreux journalistes et des centaines de personnes. Toute critique du gouvernement devenait désormais impossible. 11 des 15 signataires furent emprisonnés, les autres s'exilant ou finissant par se rallier au régime. Le porte-à-porte des agents du régime s'intensifia également afin d'inciter les jeunes à effectuer leur

²⁷⁷ Dan Connell, "The EPLF/PFDJ experience: how it shapes Eritrea's regional strategy", in Richard REID (dir.), *Eritrea's External Relations. Understanding its Regional Role and Foreign Policy*, Chatham House, Royal Institute of International Affairs, 2009, p. 24-44.

²⁷⁸ Dan Connell, 2009, *op. cit.*

service militaire²⁷⁹. Les harcèlements se firent de plus en plus intenses à l'égard des journalistes, des activistes et des militants, régulièrement arrêtés et parfois enfermés dans les régions les plus désertiques du pays, dans des conditions extrêmement éprouvantes²⁸⁰.

En bref, la guerre de 1998-2000 contre l'Éthiopie a réactivé une demande de libéralisation depuis l'intérieur du régime et chez ses opposants, mais elle a aussi fourni à Issayas un alibi lui permettant de maintenir l'état de guerre permanent et une logique répressive qui fait écho aux pratiques des années 1970 et 1980 vis-à-vis de la dissidence lorsque le front érythréen était en difficulté sur le terrain militaire. Avec une différence de taille à l'issue de la guerre en 2000 : les défaites militaires érythréennes de 1999-2000 représentent la fin de toute une « constellation de mythes »²⁸¹ allant de David contre Goliath au mythe de l'invincibilité en passant par le mythe de l'unité nationale. La défaite n'est donc pas seulement militaire, car elle ébranle ces mythes fondateurs du nationalisme du FLPE, conduisant à un renforcement des pratiques militarisées (le service militaire obligatoire instauré en 1994 devient notamment illimité²⁸²) et à la concentration accrue du pouvoir entre les mains du chef de l'État.

Un pouvoir incontesté et militarisé

La guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie a considérablement modifié la trajectoire de développement et l'évolution politique de l'Érythrée. La Constitution ratifiée en 1997 a été suspendue, les élections ont été indéfiniment reportées et un état d'urgence de fait a été institué. Le FPDJ, qui succéda en 1994 au Front de Libération du Peuple Érythréen,

²⁷⁹ Voir David Bozzini, *En état de siège*, Thèse de Sciences humaines, Université de Neuchâtel, 23 mai 2011.

²⁸⁰ L'Érythrée se situe aux derniers rangs des classements internationaux relatifs aux droits humains ou à la liberté de presse. Le dernier rapport de l'Onu sur la situation des droits de l'Homme en Érythrée, rendu public le 8 juin 2015, est accablant et condamne notamment les nombreuses violations des Droits de l'Homme et les tortures infligées par le gouvernement érythréen à sa population (Voir <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/ColEritrea/Pages/ReportColEritrea.aspx>).

²⁸¹ Expression empruntée à Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Seuil, Paris, 1986.

²⁸² Tanja R. Müller, "Bare Life and the Developmental State: Implications of the Militarization of Higher Education in Eritrea", *Journal of Modern African Studies*, vol. 46, n° 1, 2008, p. 111-131.

a repris sa position de front de combattants, conservant le contrôle des fonctions qui normalement sont assumées par les institutions étatiques. De ce fait, les institutions d'État et même le parti se sont atrophiés, tandis que le pouvoir et les ressources sont de plus en plus concentrés entre les mains d'un petit nombre de personnes et sont pour l'essentiel gérés en dehors des institutions et filières de gouvernement officielles²⁸³. Le président Issayas Afawärqi²⁸⁴ n'est donc pas seulement le chef de l'État et des armées²⁸⁵. Il a « concentré le pouvoir au sein d'un petit cercle d'officiels choisis pour leur loyauté éprouvée mais aussi pour l'antipathie personnelle qu'ils nourrissent les uns à l'égard des autres²⁸⁶ ». Dans un tel contexte, les processus décisionnels importants ne sont pas rendus publics. Comme le notait Dan Connell : « *Every important decision is made in secret*²⁸⁷ ».

Les activités du Parlement ont été suspendues et la société civile a été mise hors d'état de « nuire ». À défaut de véritable gouvernement, au plus haut sommet de l'État, les responsabilités sont réparties en un très petit nombre de dignitaires, proches du président, comme a pu en témoigner l'ancien ministre de l'Information érythréen :

“(...) Within the Eritrean government was a corrupt core of military men and their outlaw facilitators who reported directly to the President. These people benefited from the exile of Eritreans. They were involved in the lucrative business of human smuggling and contraband trade. They thus turned a blind-eye to the destitute living conditions of the people as they boozed, gambled, and created a new class of the super rich. To this group of people, you are either one of them, or an enemy. To them, if you are conspiring with them in perpetrating

²⁸³ Rapport du Groupe de l'embargo des Nations Unies, S/2011/433 du 18/07/2011.

²⁸⁴ Né en 1946, Issayas a notamment été formé en Chine maoïste durant la guerre de « libération ». D'abord engagé au sein du FLE, il participe à la foundation du FPLE qui s'imposera comme l'unique front face à l'Éthiopie du *därg*. Il s'affirmera à la tête du FPLE, puis de l'État depuis l'indépendance en 1993.

²⁸⁵ Selon l'article 39 de la Constitution de 1997: “*The President of Eritrea is the Head of the State and the Government of Eritrea and the Commander-in-Chief of the Eritrean Defence Forces*”.

²⁸⁶ Beruk Mesfin, « Érythrée, un stalinien en Afrique », *Alternatives internationales*, janvier 2014. Léonard Vincent les qualifiait il y a quelques années d'« entourage de généraux cupides et d'idéologues habiles », dans « L'archipel de la tyrannie : Afeworki, l'oublié », *Le nouvel Observateur*, 6 août 2012.

²⁸⁷ Dan Connell, “Eritrean Refugees at risk”, *Foreign Policy in Focus*, 10 avril 2014.

corruption, you are suspected. If you don't drink alcohol, gamble, womanise and engage in corrupt activities, you are considered a suspect"²⁸⁸

L'autosuffisance et la fermeture de son pays aux influences étrangères sont les maîtres mots du président qui continue de gouverner en s'appuyant sur un cercle limité de personnalités tout en contrôlant la totalité des nominations et promotions au sein des institutions de l'État. Autour de lui, trois personnalités influencent la conduite des affaires de l'État, de la défense et de la sécurité et des relations internationales : Yemane Gebreab²⁸⁹, le général Philippos Weldeyohannes²⁹⁰ et le général Sebhat Ephrem²⁹¹. Il faudrait, bien entendu, y ajouter le Général Abraha Kassa, directeur de la sécurité nationale et Yemane Gebre Meskel, chef de cabinet de la Présidence. Le besoin de libéraliser la politique semble gagner les hautes sphères du pouvoir. Mais il serait bien optimiste d'interpréter l'annonce de la mise en chantier d'une nouvelle Constitution lors de la fête de l'indépendance le 24 mai 2014 comme une volonté du président de modifier les règles de fonctionnement de l'État érythréen.

« Comme dans la sphère politique, la prise de décision militaire est incroyablement centralisée²⁹² », et la responsabilité de toutes les affaires militaires est entièrement concentrée, au jour le jour, dans les mains du président Issayas. En effet, il exerce un contrôle absolu au travers d'un petit nombre de personnes de confiance, le servant depuis longtemps et occupant des postes clés dans l'armée, même si elles se sont parfois heurtées à lui. Il déplace régulièrement les commandants de zone afin de les empêcher d'établir des rapports trop proches avec les unités qu'ils dirigent. Il sélectionne personnellement et soigneusement les adjoints aux commandants pour leur fidélité et qu'ils agissent comme des espions implantés auprès du commandant. Il déplace aussi fréquemment ces adjoints aux commandants pour éviter qu'ils ne s'entendent avec les commandants.

²⁸⁸ Extrait du témoignage de Ali Abdu Ahmed, ancien ministre de l'Information en Érythrée. Document *Statutory Declaration Act 1959* de 2012.

²⁸⁹ Chef des affaires politiques et le conseiller présidentiel.

²⁹⁰ Il a été nommé chef d'état-major des forces de défense érythréennes depuis le 19 mars 2014. Il a remplacé à ce poste le major général Gebregziabher Andemariam dit « Wuchu », décédé le 06 mars 2014 à Asmara.

²⁹¹ Ancien ministre de la défense et actuel ministre des mines et de l'énergie.

²⁹² International Crisis Group, Eritrea: The Siege State, Africa Report n° 163, 2010, p. 10.

La politique du diviser pour régner est constamment pratiquée par le président Issayas qui joue constamment les officiers supérieurs les uns contre les autres. Tout ceci est accompli dans le cadre de sa volonté de renforcer son pouvoir et d'assurer sa longévité politique. Il encourage les rivalités de sorte que les commandants de zone ont des difficultés à coopérer les uns avec les autres²⁹³. Les commandants sont des rivaux violents qui se méfient les uns des autres et se détestent tous. Ils s'opposeraient activement à une tentative de coup d'État fomentée par l'un d'entre eux. En effet, leurs rivalités personnelles sont si profondes que toute tentative de renversement d'Issayas serait immédiatement contestée par les autres généraux, dans le but de sauver leur fonction, leur fortune et peut-être leur vie.

Après tant d'années d'une conscription extrêmement sévère et impitoyable, il existe des points d'interrogation sur le niveau de moral au sein de l'armée érythréenne. La situation a conduit à la baisse du moral qui s'est sans aucun doute aggravée avec les désertions en masse qui persistent.

Pour le président Issayas, le militaire est une arme politique pour son maintien au pouvoir et pour la réalisation de ses objectifs personnels. Il a entièrement basé la structure du pouvoir de l'après-2001 sur l'armée qui l'a aidé à surmonter de nombreuses crises politiques. Mais, les militaires peuvent aussi présenter un danger en cas de perte de contrôle politique et un affaiblissement du *leadership*. La moindre négligence et l'incapacité à contrôler la situation auraient des conséquences catastrophiques pour lui. En effet, l'erreur la plus insignifiante de sa part pourrait accélérer sa disparition.

Le service national²⁹⁴ est obligatoire pour tous les hommes âgés de 18 à 40 ans et pour les femmes sans enfant âgées de 18 à 27 ans. La durée de la conscription est

²⁹³ International Crisis Group, Eritrea: The Siege State, Africa Report n° 163, 2010, p. 10.

²⁹⁴ « Selon Issayas, le service national est obligatoire pour la construction de la nation, afin d'imprégner les jeunes de la loyauté et de la discipline comme d'étouffer le régionalisme et de créer un consensus national pour construire une identité nationale. Il a pour double objectif d'éliminer la dissidence et de renforcer l'armée, qui est devenue de plus en plus utile pour l'exercice du pouvoir. Le résultat est une militarisation écrasante d'un régime déjà autoritaire, soutenu par la rhétorique désastreuse que tous les problèmes ont une solution militaire. Par conséquent, l'armée joue un rôle de premier plan dans la contrainte et

officiellement de 18 mois, qui comprend environ six mois de formation militaire et un service militaire d'un an. Depuis 1998, toutefois, le service militaire a été prolongé indéfiniment. Et, en 2005, les hommes âgés de 40 à 60 ans ont été rappelés pour plusieurs semaines de formation obligatoire à la défense civile. Loin d'être motivée pour passer sa vie ou une partie de sa vie au service national, la jeunesse érythréenne a le choix entre deux options : rester et résister moralement ou désertier.

Le régime d'Issayas a été créé par lui et pour lui. À sa disparition, le régime sera entraîné dans des troubles importants car les différents cercles mentionnés ci-dessus s'affronteront pour la succession. Mais aucun n'aura la possibilité de diriger seul en raison des conséquences de la politique d'Issayas de diviser pour régner notamment au sein des forces armées. Quant aux opposants forcés à l'exil, ils ne manqueront pas de volonté pour participer à cette éventuelle transition si Issayas venait à quitter la tête de l'État.

L'opposition en exil en Éthiopie

L'exil auquel les opposants sont contraints, qu'ils soient les héritiers du FLE ou issus des générations plus récentes, explique la difficulté voire l'impossibilité pour l'observateur d'évaluer les capacités de mobilisation et le degré de légitimité de l'opposition à l'intérieur de l'Érythrée. Elle est d'ailleurs souvent condamnée et rejetée sans autre forme de procès à l'extérieur en raison de son « manque de crédibilité ». Nous nous garderons ici d'un tel jugement. Nous tenterons d'identifier différentes tendances au sein de ces groupes d'opposition, les parcours de ceux qui les animent, les grandes lignes de leur structure et de leur programme. Nous nous concentrerons sur les initiatives les plus marquantes de ces dernières années et qui semblent au moins partiellement bénéficier d'un ancrage ou d'une audience en Érythrée et dans la diaspora. Nous gardons à l'esprit que l'ancrage populaire, la crédibilité et surtout la légitimité au fondement de

l'intimidation de la population ». Eritrea : scenarios for future transition, International Crisis Group, Africa Report n ° 200, 2013, p. 15.

tout groupe politique construit en dehors d'un territoire et ayant pour ambition de remplacer le pouvoir en place par des moyens politiques, diplomatiques, voire violents reste difficile à évaluer.

Le propos est ici centré sur deux groupes d'opposition majeurs, à savoir *Eritrea National Council for Democratic Change* (ENCDC) et *Eritrean Youth Solidarity for National Salvation* (EYSNS). Ce choix s'explique tout d'abord par l'ancrage de ces groupes dans les diasporas érythréennes en Éthiopie où les deux groupes ont établi leur siège et organisé leurs congrès depuis plusieurs années avec le soutien du gouvernement d'Addis Abäba. L'ENCDC est par ailleurs largement héritière du FLE et représente actuellement la coalition la plus structurée en Éthiopie. Quant à l'EYSNS, elle illustre l'initiative la plus récente de ce qui peut être considéré comme émanant de la jeune génération érythréenne (ses leaders ont quitté l'Érythrée au début des années 2000). Elle a tenu son congrès fondateur à Däbrä Zäyt (Éthiopie) en 2012 et, plus révélateur encore du soutien accordé par le gouvernement éthiopien, son deuxième congrès s'est tenu à Mäqälé en février 2014, dans le Nord de l'Éthiopie, non loin de la frontière érythréenne, dans la ville abritant le siège historique du FPLT²⁹⁵.

Le fait que les derniers congrès d'importance se soient tenus en Éthiopie est révélateur de trois grandes évolutions qui valent pour l'ensemble des opposants érythréens :

- La dégradation de la situation des opposants érythréens au Soudan (et plus largement des Érythréens installés dans ce pays) suite au réchauffement des relations entre Asmara et Khartoum ;
- La confirmation du soutien du gouvernement éthiopien aux mouvements d'opposition érythréens (même si ce soutien ne doit pas être exagéré) ;
- La promptitude et la volonté croissante des mouvements érythréens à travailler à partir de l'Éthiopie (où ils sont en sécurité) dans l'objectif bien précis de créer un lien entre la diaspora et l'Érythrée, depuis les citoyens jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir.

²⁹⁵ L'EYSNS a également, suite à ce congrès, adopté une Charte et une Feuille de route.

L'idée commune à ces deux groupes est la nécessité de renverser le régime. Ce dernier, considéré comme imposé par la force et fonctionnant par la coercition, ne saurait être légitime, même réformé. Il s'agit de négocier une nouvelle Constitution en rejetant le texte « imposé » par le FPDJ en 1997. Le peuple est appelé à « participer » par voie de référendum en vue de valider le futur texte suprême qui sera, quant à lui, élaboré par les « représentants du peuple » à partir d'un « processus inclusif » (un processus qui demeure assez flou tant sur la formation d'une assemblée constituante que sur la sélection de ces représentants en cas de changement de régime).

Un principe fondamental sépare néanmoins ces deux organisations politiques en exil à Addis Abäba : leur « idéologie ». Si l'ENCDC a fait le choix de réunir 16 organisations politiques toutes tendances confondues (dont des partis unitaires décentralisés, un parti fédéraliste, un parti afar défendant une logique sécessionniste, et trois groupes islamistes), l'EYSNS conditionne sans concession l'adhésion de ses membres au respect du principe d'un État érythréen séculaire.

➤ ***L'Eritrea National Council for Democratic Change***

L'historique de l'ENCDC peut se résumer schématiquement en deux grandes phases, correspondant à une évolution de la conception de son rôle et de sa stratégie. Dès la formation de l'*Eritrean National Alliance* (ENA)²⁹⁶ au début des années 2000 émerge le projet d'organisation d'une conférence nationale érythréenne plus large. Suite à la transformation de l'ENA en *Eritrean Democratic Alliance* (EDA), l'idée d'un élargissement de la « base populaire » (c'est-à-dire au sein de la diaspora et avec la participation de la « société civile ») du mouvement d'opposition qui souhaite ainsi gagner en crédibilité, en financement (auprès de la diaspora) et en efficacité, continue à se développer. Une seconde phase plus récente, correspond à la réalisation de cette ouverture qui se matérialise par la formation de l'*Eritrean National Council for*

²⁹⁶ Selon Abdulkhader Saleh et Kjetil Tronvoll, l'*Eritrean National Alliance* (ENA) est formée en 2002 sur les bases de l'*Alliance of Eritrean National Forces*, elle-même fondée en 1999. L'ENA regroupait 13 organisations politiques financées par Khartoum, Sanaa, et Addis Abäba, ainsi qu'une branche militaire. Les bureaux de l'ENA étaient situés à Khartoum et Addis Abäba. L'organisation connut un premier clivage au sein de son leadership lors de son congrès d'octobre 2002 lors duquel Hirui fut élu président. Voir notamment Abdulkader Saleh Mohammad & Kjetil Tronvoll, « Eritrean Opposition Parties and Civic Organizations », NOREF, Expert Analysis, January 2015.

Democratic Change (ENCDC) en novembre 2011, à Addis Abäba. L'ENCDC compte aujourd'hui 16 organisations politiques (dont les logiques sont à la fois ethniques, religieuses et séculaires) et de nombreuses organisations dites de la « société civile ».

Les opposants réunis au sein de l'ENCDC ont appris à collaborer par la force des choses, en dépit de leurs divergences idéologiques et politiques, et à la faveur de la lutte contre un ennemi commun, le FPDJ. Ce travail en commun peut être perçu comme une forme d'opportunisme ou d'esprit tactique, mais aussi et surtout, pour les personnes rencontrées, révélatrice du développement d'un esprit de compromis et d'une lassitude quant à la lutte armée (les membres de l'ENCDC sont en grande partie d'anciens du FLE voire du FLPE).

L'ENCDC n'a ni la vocation ni la prétention d'agir comme un gouvernement en exil²⁹⁷. Ses membres sont conscients des limites de leur légitimité à représenter le peuple érythréen depuis l'étranger (et plus particulièrement en Éthiopie). Leur objectif consiste avant tout à anticiper aujourd'hui la mise en place des conditions (à savoir pacifiques et légales) les plus favorables à une transition pacifique si le pouvoir érythréen venait à basculer. C'est dans cette optique que travaillent les membres de l'ENCDC ; une transition anticipée par l'élaboration de *scenarii* relatifs à la Transition et qui devra respecter les principes des deux documents clés (la Charte Politique Nationale de l'ENCDC et la Feuille de Route) signés par chacune des organisations membres.

Il est possible de dégager de la Charte et de la Feuille de route de l'ENCDC quelques grandes idées politiques. C'est tout d'abord l'idée du respect de l'unité nationale qui se trouve prédominante dans ces documents. L'accent porte également sur le respect des droits de l'Homme, des traités internationaux et de la légalité. Il s'agit en effet pour ces opposants de tout mettre en œuvre pour éviter une situation anarchique ou la « faillite de l'État ». Les opposants rencontrés suivent de près l'actualité et nourrissent leur réflexion des cas iraquien, sud-soudanais, somalien, centrafricain ou encore libyen, mentionnés comme repoussoirs, comme des expériences malheureuses à ne surtout pas reproduire en cas de vacance du pouvoir dans leur pays.

²⁹⁷ Entretien avec Yusuf Berhanou, Chairman of the Executive Office, ENCDC , Addis Abäba, juin 2014.

Le modèle démocratique défendu dans leur programme semble quant à lui imprégné des expériences des membres de la coalition ayant vécu en Europe ou aux États-Unis. On y retrouve une conception libérale, représentative et électorale de la démocratie, dominante en « Occident » (telle que le principe de la séparation des pouvoirs, mentionné à l'Article 11 de la Charte de 2011).

Le gouvernement éthiopien fournit, quant à lui, des locaux et des fonds à ENCDC mais dans des proportions semble-t-il assez modestes. Selon ses membres que nous avons rencontrés, le soutien financier du gouvernement éthiopien ne suffirait qu'à payer le pain quotidien qui les nourrit. Un soutien financier plus conséquent émanerait des organisations situées dans les diasporas que ces membres sont chargés de représenter.

➤ L'Eritrean Youth Solidarity for National Salvation²⁹⁸

L'EYSNS est une organisation politique récemment constituée qui peut être considérée comme une sorte de troisième voie entre les réformistes (ex-FLPE) et l'ENCDC, qualifiée péjorativement d'héritière du FLE. Autrement dit, l'EYSNS rejette ce qu'elle considère comme une arrière-garde, une génération vieillissante qui ne connaîtrait plus l'Érythrée, et des organisations divisant le pays. L'EYSNS fonde ainsi son discours sur la jeunesse, le dynamisme de ses membres et sur son intransigeance quant au caractère séculaire du régime à mettre en place dans l'Érythrée post-Issayas. L'EYSNS représente sans doute aujourd'hui l'organisation montante dont il faudra suivre les développements. Le discours de son président, Tesfu Atsbha, est structuré, pacifique, et réaliste.

La particularité de cette organisation est également son indépendance, son refus d'intégrer d'autres organisations comme l'ENCDC (cette dernière sollicite son intégration au sein de sa coalition). L'EYSNS a vu le jour en 2012, lors de son congrès fondateur en Éthiopie, à Däbrä Zäyt, non loin de la capitale éthiopienne. Il s'agissait de fédérer et de structurer 85 branches fondées sur la jeunesse érythréenne à travers le

²⁹⁸ Voir notamment leur page Facebook : *eritreanyouthsolidarityfornationalsalvation* ; Ou leur site web : *eritreayouthsolidarity.com*

monde. Environ 200 participants représentant 37 organisations étaient présents à ce premier rendez-vous, soit à titre individuel, soit en tant que représentant de leur organisation basée en Afrique, en Europe, ou aux États-Unis.

Deux points essentiels motivent l'action du mouvement et son indépendance vis-à-vis des autres organisations selon ses fondateurs :

1. La situation dans laquelle se trouve l'Érythrée rend inévitable une action contre le régime, le système entier, afin de « *create a nation where people can enjoy civil liberty* »²⁹⁹ ;
2. La deuxième raison concerne la faillite des opposants actuels, leur « incapacité à proposer des solutions crédibles et efficaces ». Ceux-ci ne feraient rien contre le régime dictatorial et autoritaire.

Constatant l'absence de jeunes représentants au sein des oppositions constituées, ainsi que leur « dispersion » à travers le monde, l'objectif initial de l'EYSNS consistait à rassembler la jeunesse érythréenne exilée et lui donner une visibilité politique (dont les organisations d'étudiants érythréens). La conférence de Däbrä Zäyt était l'occasion de discuter de la formule à adopter en vue d'une telle fédération, afin de dégager des solutions renouvelées aux problèmes érythréens actuels, s'opposer au régime et à terme créer une structure représentative de la jeunesse non seulement exilée mais aussi en Érythrée. Le projet de fédérer la jeunesse érythréenne mûrit déjà depuis une dizaine d'année.

La stratégie développée par l'EYSNS diffère quelque peu de celle des coalitions précédentes dans la mesure où l'accent porte particulièrement sur la nécessité d'agir depuis l'intérieur même de l'Érythrée, en visant la jeunesse. Les 18-25 sont le « *target group* » de toute action : distribution de *flyers*, de programmes, d'émissions radio, via internet, *Facebook* et *Youtube*³⁰⁰.

L'action de l'EYSNS s'est précisée et structurée lors de son premier congrès (2012 était le Congrès fondateur) tenu à Mäqälé, dans le Nord de l'Éthiopie, en février 2014.

²⁹⁹ Entretien avec Tesfu Atsbha, Addis Abäba, juin 2014.

³⁰⁰ Entretien, Addis Abäba, février 2014.

103 participants (c'est-à-dire un représentant de chaque branche de l'EYSNS à l'étranger³⁰¹) étaient présents. La stratégie adoptée est claire : « *struggle* » (combat). Le mouvement international devra se structurer en prenant pour point d'appui l'Éthiopie. Mais l'essentiel est l'idée de « lien » à établir avec les citoyens ordinaires et les agents de l'État jusqu'au FPDJ et l'armée. Le président de l'EYSNS explique : « Nous avons décidé de concentrer principalement notre énergie en Érythrée. En ciblant également les gens qui sont dans le système. Il s'agit de la prochaine étape. Il faut créer un « lien » extérieur-intérieur. Le but est de minimiser le sang qui coulera avec la chute du régime »³⁰². Les actions clandestines auraient déjà débuté. De même que les émissions radios diffusant trois fois par semaine en tigrigna et en arabe.

Comme pour l'ENCDC, le gouvernement éthiopien offre avant tout un espace de protection (en comparaison au Soudan voisin où les assassinats et les violences envers les Érythréens sont fréquents) qui permet à l'opposition érythréenne d'exister, tout en gardant un œil attentif sur elle. Le fait qu'un général³⁰³, ancien haut responsable du renseignement éthiopien soit en charge des relations entre le FDRPE et les opposants érythréens confirme la volonté de l'Éthiopie de garder la main sur ces développements. Néanmoins, l'Éthiopie demeure très prudente quant aux évolutions de l'opposition érythréenne, particulièrement en ce qui concerne le développement de mouvements armés sur son sol. L'EYSNS confirme le modeste soutien financier et logistique du FDRPE vis-à-vis de l'ensemble des opposants érythréens. Comme nous le confiait un des responsables de l'opposition érythréenne basé en Éthiopie : « Le gouvernement éthiopien certes ne fait pas assez ; mais ce n'est pas sa lutte, ce n'est pas son travail, c'est notre lutte, c'est à nous d'agir ».

L'opposition en exil s'appuie donc principalement sur deux formations politiques dont les programmes sont assez différents. Hébergés en Éthiopie, ils sont tributaires de ce pays pour exister, évoluer ou se rencontrer pour leurs différents forums, conseils, comités. L'Éthiopie contrôle d'une manière souple la progression de cette opposition à Issayas et reste la seule à pouvoir permettre leur installation à Asmara, le jour venu,

³⁰¹ Il n'existe pas de branche de l'EYSNS en France.

³⁰² Entretien avec Tesfu Abtsbha, Addis Abäba, juin 2014.

³⁰³ Amare Mesfin.

avec bien sûr une certaine reconnaissance. À l'inverse, Issayas a mené une politique très agressive vis-à-vis des États voisins et n'a pas hésité à soutenir tout mouvement d'opposition au gouvernement éthiopien, quitte à déstabiliser l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

II. L'Érythrée, marginalisée sur la scène internationale

L'Érythrée est née dans une zone frontière au croisement des influences impériales et coloniales. Les conflits engendrés par les influences turques, égyptiennes, italiennes, éthiopiennes ou érythréennes ont fait de ce pays un « arc de conflit »³⁰⁴. Le FLPE a articulé cet héritage à un nationalisme violent construit dans l'idée de résistance et de sacrifice se nourrissant d'ennemis et de martyrs, passés et présents. C'est le cercle vicieux dans lequel le FLPE s'en enferme depuis la « libération » et l'indépendance du pays. Un cercle qui pèse de tout son poids non seulement sur la société érythréenne, comme nous l'avons vu, mais également sur la définition et la conduite de sa politique étrangère.

La politique étrangère érythréenne

L'étude des représentations diplomatiques érythréennes met en relief les limites de sa politique internationale. L'Érythrée possède des ambassades dans 29 pays³⁰⁵ et 19 États seulement sont aujourd'hui représentés à Asmara³⁰⁶. Notons que l'Iran n'entretient aucune relation diplomatique avec l'Érythrée.

³⁰⁴ Richard Reid (dir.), *Eritrea's External Relations, Understanding its Regional Role and Foreign Policy*, Chatham House, Royal Institute of International Affairs, London, 2009, p. 15.

³⁰⁵ Nigéria, Éthiopie (UA), Égypte, Djibouti, Soudan du Sud, Ouganda, Soudan, Kenya, Afrique du Sud, Libye, EAU (Abou Dhabi et Dubaï), Qatar, Arabie Saoudite (Ryad, Djeddah), Koweït, Yémen, Israël, RF Allemagne (Berlin, Francfort), Belgique, Suisse, France, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Italie (Rome, Milan), Moscou, Suède, Chine, Inde, Australie, Japon.

³⁰⁶ Chine, Djibouti, Égypte, UE, France, Allemagne, Israël, Italie, Libye, Qatar, Russie, Arabie saoudite, Afrique du Sud, Soudan, Soudan du Sud, Turquie, Grande-Bretagne, USA, Yémen.

Régionalement isolée, l'Érythrée bénéficie malgré tout de certains points d'appui au-delà de la Corne de l'Afrique. Comme l'expliquait encore Issayas Afäwärqi en 2011 : *“As such, since independence our foreign policy has been based on principles capable of creating a conducive atmosphere for solidarity and cooperation among peoples of the Middle East and the Horn of Africa. This, however, does not mean that we are confined to the regional aspect and isolate ourselves from the international arena. We will be required to maintain relations with Asia, Europe, America and the other continents”*³⁰⁷.

La Chine, et dans une moindre mesure l'Inde, dont la coopération comme préalable à des investissements futurs semble s'intensifier, consolident leurs liens avec Asmara, sans toutefois la considérer comme une cible privilégiée. Mais d'autres partenaires ont investi en Érythrée : il s'agit principalement de compagnies chinoises, australiennes, britanniques, canadiennes, russes et sud-africaines (Newsun Resources Ltd, compagnie minière - cuivre de Bisha - canadienne basée à Vancouver, South Boulder Mines Ltd compagnie australienne - potasse de Culluli, Sunridge Gold Corp, compagnie minière canadienne - projet Asmara - cuivre, zinc et or). Le sous-sol érythréen semble très prometteur et attire les compagnies d'exploration minière (cuivre, or, potasse, silice, chrome-nickel, uranium, titane, niobium, titane et tantale) comme l'a montré la dernière *Asmara Mining Conference* à Asmara du 01 au 05 octobre 2014. Cet optimisme semble être partagé par un ancien ambassadeur de Djibouti en Érythrée qui mise sur un développement économique très prometteur de cet État³⁰⁸.

Si l'Érythrée entretient de bonnes relations avec le Yémen³⁰⁹ et le Soudan³¹⁰, elle souhaite que l'Égypte joue un rôle dans la Corne de l'Afrique et au Moyen-Orient,

³⁰⁷ Interview par l'Eritrean Center for Security Studies, 23 mars 2011.

³⁰⁸ Entretien à Djibouti (mai 2014).

³⁰⁹ En septembre 2013, le président Mansour déclarait que le Yémen avait des liens historiques forts avec l'Erythrée et la Corne de l'Afrique, assurant une action commune pour la sécurité de la région.

³¹⁰ a) « L'énergie et le contrôle des frontières au cœur des discussions entre les présidents soudanais et érythréen » (08 mai 2014 – Source Xinhua).

b) Seuls trois invités furent spécialement remerciés à l'occasion du discours d'Issayas lors de la fête de l'indépendance du 24 mai 2014 : « *Special thanks to the guests among us today – Brother Ibrahim Gendur, Brother Mohamed TahirEila, Brother Mohamed Yusuf Adem for their participation on this occasion. I wish to express my profound gratitude and best wishes to them and to the people of the Sudan* ».

c) Lors de la présentation du rapport de la rapporteuse des droits de l'homme, le **Soudan** a déclaré que l'imposition depuis l'extérieur est contraire à la Charte des Nations unies et à ses principes. Pour le Soudan, considérer la violation des droits de l'Homme comme la source d'une émigration massive de

en particulier dans la région de la mer Rouge (visite de l'Ambassadrice Muna Omar, envoyée spéciale du Président égyptien par intérim le 13 août 2013 à Asmara). Le Président Issayas Afäwärqi s'est rendu en Égypte (08-10 octobre 2014) à l'invitation du Président Abdulfatah Al-Sisi dans la perspective d'améliorer les relations bilatérales et le partenariat entre les deux pays.

La Péninsule arabique reste une zone géographiquement et politiquement importante pour l'Érythrée. Elle entretient de bonnes relations avec l'ensemble de ces États et veille à les renforcer (Arabie saoudite, EAU, Koweït³¹¹). Elle conserve un lien privilégié avec le Qatar qui est un partenaire financier de poids de l'Érythrée. Une partie de la population d'Érythrée est musulmane et le Qatar dans le cadre de sa politique étrangère finance ce type d'État. Le micro-État s'est illustré le 6 juin 2010 par la mise en place d'une médiation du différend érythréo-djiboutien saluée par l'ensemble de la communauté internationale. En quelques jours, des soldats qatariens ont été déployés le long de la zone litigieuse pour observer le retrait des troupes érythréennes de Doumeira et de l'île de Doumeira, qui a bien eu lieu. L'ultime étape du processus, à savoir la démarcation effective de la frontière, dont les deux parties ont convenu qu'elle serait définitive et contraignante, devrait être précédée d'un accord sur l'échange des soldats faits prisonniers durant les combats de 2008. Ces discussions sont toujours en cours. Le dernier signe positif de la grande qualité des relations entre les deux pays vient de l'annonce par Qatar Airways de la première liaison aérienne avec Asmara qui a eu lieu le 4 décembre 2014. La Russie est quant à elle devenue progressivement un partenaire privilégié de l'Érythrée.

Au début des années 1990, le nouveau régime érythréen entendait pourtant jouer un rôle de leader dans la Corne de l'Afrique, et son président Issayas ambitionnait de faire du nouvel État le « Singapour de la mer Rouge ». Même si elle n'est pas appliquée, la Constitution de 1997 est révélatrice de cette ligne de politique extérieure du FPDJ concentrée sur la région. Un seul article du texte constitutionnel évoque la politique

jeunes Érythréens est « une aberration ». Ce seraient plutôt les sanctions économiques imposées à ce pays qui pousseraient les jeunes à fuir.

³¹¹ Les deux premiers restent les principaux donateurs humanitaires de la région du Golfe entre 2009 et 2013 et l'Érythrée en bénéficie. Voir Patrick Ferras, « Les relations stratégiques entre la Péninsule arabique et la Corne de l'Afrique », Étude Prospective et Stratégique, 2013.

étrangère érythréenne (article 13) : « *The foreign policy of Eritrea is based on respect for state sovereignty and independence and on promoting the interest of regional and international peace, cooperation, stability and development* ». Comme l'écrit Sally Healy³¹², il n'était pas évident de rédiger les objectifs de politique étrangère à la sortie de la guerre civile en 1991 et au moment de l'indépendance en 1993. Habitué à atteindre ses objectifs par l'emploi de la puissance militaire (*hard power*) et convaincu que l'Érythrée pouvait jouer un rôle important voire moteur dans la région, Issayas Afäwärqi, « *conceived Eritrea as a state with the capacity to project power and influence far beyond its borders*³¹³ ». Les diplomates érythréens continuent d'ailleurs de définir de la façon suivante les objectifs de politique étrangère : créer les conditions du développement interne du pays, la paix et la stabilité dans la région et jouer un rôle au sein de l'Union africaine et de l'IGAD.

Ces objectifs régionaux et le projet d'Issayas de profiter des richesses et des faiblesses de ses voisins directs, impliquaient de conserver une armée forte et d'envergure, ce qui explique qu'il n'y ait pas eu une forte démobilisation en 1991 (54 000 selon Mehreteab)³¹⁴. Mais aujourd'hui, l'armée érythréenne, bien que principal point d'appui du régime, n'est que peu opérationnelle. Les actuelles Forces de Défense Érythréennes sont en effet réduites à un outil aux faibles capacités opérationnelles et dont la haute hiérarchie est impliquée dans de très nombreuses actions de corruption. Il n'est pas sûr que l'esprit de défense du dernier conflit se retrouve si l'Érythrée était attaquée dans les années à venir. Depuis la prise de fonction du Général Philippos³¹⁵, nouveau chef d'état-major, Issayas Afäwärqi semble renforcer son emprise sur le régime et une reprise en mains des armées semble se dessiner. Plusieurs généraux ont été mis à la retraite (septembre 2014) et le CEMA assurerait pratiquement les fonctions de ministre de la défense³¹⁶.

³¹² Richard Reid (dir.), *Eritrea's External Relations, Understanding its Regional Role and Foreign Policy*, Chatham House, Royal Institute of International Affairs, London, 2009, p. 150-160.

³¹³ Medhane Tadesse, *The Eritrean-Ethiopian War: retrospect and prospects*, Mega Printing Enterprise, Addis Ababa, 1999.

³¹⁴ Patrick Ferras, *Les forces de défense nationale éthiopiennes : un instrument de puissance régionale au service du pouvoir civil fédéral*, Thèse de Doctorat de géographie mention géopolitique, Université Paris-8 Vincennes-Saint Denis, Paris, 2011.

³¹⁵ Les familles de Issayas Afäwärqi et du général Philippos sont très proches.

³¹⁶ Ce qui pourrait expliquer le départ du général Sebat pour le ministère des mines et de l'énergie.

Surtout, la politique étrangère d'Issayas Afäwärqi semble être le produit d'une réflexion ancrée et figée dans la Guerre froide et ne tenant pas compte des changements radicaux que le monde a connu depuis 1991. L'emploi de la force, l'autosuffisance, l'engagement du peuple dans le service national, ou encore la reconstruction d'un pays sur le pied de guerre offre une résonance qui n'est plus adaptée à l'environnement de la Corne de l'Afrique actuelle. Aussi, la défaite de l'Érythrée en 2000 a fortement endommagé le moral de son armée « éduquée à mépriser les troupes éthiopiennes ». L'ingérence du Président Issayas dans la structure de commandement compromettant l'autorité des officiers supérieurs³¹⁷ ainsi que dans les décisions stratégiques et opérationnelles a eu des conséquences graves. Le système de planification centralisée, de commandement et d'exécution était trop rigide. En outre, l'Érythrée commit des fautes stratégiques contraires aux principes militaires de base en déplaçant, par exemple, des troupes et de l'équipement d'une zone à une autre. L'Érythrée a fondé sa défense sur un concept linéaire obsolète de positions statiques et de fortifications fixes. En d'autres termes, l'armée érythréenne basa sa défense, stratégiquement, sur des combats de position visant à tenir le terrain contre les forces éthiopiennes numériquement supérieures. Avec une population importante, l'Éthiopie n'eut aucune difficulté à mobiliser du personnel en grand nombre, même s'il n'y avait pas de conscription.

Comme le fait remarquer Medhane Tadesse³¹⁸, l'Érythrée a cru pouvoir au sortir de la guerre se servir de sa force militaire en appui de sa politique étrangère dans la région. « *If a people could win Soviet-backed half-a-million-man army, what else can it not achieve?* ». Il faudra attendre la guerre contre l'Éthiopie (1998-2000) pour qu'Issayas comprenne que la guerre de position ne pouvait lui permettre de gagner contre une armée moderne qui a su évoluer. Sa culture stratégique est faible, ses interventions et ses décisions pendant le conflit ont été désastreuses. Le mythe d'invincibilité de l'Érythrée et de son leader est remisé. Pourtant, à partir de 1991, l'Érythrée entendait jouer un « rôle central et focal » dans la Corne de l'Afrique, dans le développement et la sécurité de la mer Rouge. Issayas entendait faire de son pays « The Singapore of Africa ». Les autorités érythréennes étaient convaincues que leur pays allait devenir un centre industriel et financier, où seraient produits des biens manufacturés. Elles pensaient

³¹⁷ Africa Confidential, vol. 54 n° 4, p. 7.

³¹⁸ Medhane Tadesse, 1999, *op. cit.*

également se servir du Soudan et de l'Éthiopie comme fournisseurs, de main d'œuvre, de matières premières et de produits non manufacturés. De plus, « *They believed that there is a political cacuum in all the neighbouring countries. They reasoned that the Sudan is unstable, Yemen is ruled by different rival regional lords, Djibouti is a hopeless society and Ethiopians are divided*³¹⁹ ». C'est en invoquant ces faiblesses que les Érythréens se lancèrent dans les contestations frontalières avec chacun de ses voisins.

L'état de guerre permanent dans la Corne de l'Afrique

Ainsi, les pratiques violentes de gouvernement en politique intérieure se reflètent assez logiquement dans la politique extérieure menée par le FLPE dans la région depuis le début des années 1990. L'Érythrée a en effet connu des situations de conflit de plus ou moins forte intensité avec chacun de ses voisins depuis deux décennies. Les tensions eurent lieu avec le Soudan, Djibouti et un conflit mineur survint avec le Yémen à propos de l'appartenance des îles Hanish dans la mer Rouge³²⁰.

Le plus meurtrier de ces conflits fut la guerre contre l'Éthiopie entre 1998 et 2000. Il a représenté un tournant majeur pour l'Érythrée comme pour l'Éthiopie. Aux tensions de long terme étaient venues se greffer de nouvelles tensions entre les deux pays, liées notamment au taux de change de la nouvelle monnaie érythréenne. Un incident frontalier dégénéra en mai 1998 et conduisit à une véritable offensive érythréenne et à la guerre des tranchées³²¹. Bilan : entre 80 000 et 100 000 victimes et une victoire de l'Éthiopie qui, dans un impressionnant effort, était parvenue à remobiliser en quelques mois des dizaines de milliers d'hommes. Le gouvernement d'Addis Abäba lança en effet

³¹⁹ Medhane Tadesse, 1999, *op. cit.* p. 127.

³²⁰ Le conflit intervint en novembre 1995. L'accord d'arbitrage fut approuvé le 21 mai 1996, et la décision du tribunal d'arbitrage fut annoncée le 9 octobre 1998. Les Érythréens acceptèrent la décision bien qu'elle soit contraignante pour eux.

³²¹ Sur les racines et le déroulement de la guerre, voir notamment Tekeste Negash & Kjetil Tronvoll, *Brothers at War: Making Sense of the Eritrean-Ethiopian War*, James Currey, Oxford, Ohio University Press, Athens, 2000; Martin Plaut & Dominique Jacquin-Berdal (eds.), *Unfinished Business. Ethiopia and Eritrea at War*, Red Sea Press, Trenton/Asmara, 2004; Alexandra M. Dias, *An Inter-state War in the Post-Cold War Era: Eritrea-Ethiopia (1998-2000)*, Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy in International Relations, London School of Economics and Political Science, 2008.

deux offensives majeures qui lui permirent de revenir en position de force à la table des négociations de l'Union africaine. Le 18 juin 2000 furent signés les Accords d'Alger suspendant le conflit. Une zone de sécurité temporaire fut établie sur une bande de 25 kilomètres de large le long de la frontière et la Mission des Nations unies en Érythrée et en Éthiopie (MINUEE) fut chargée de surveiller l'application de ces Accords en attendant qu'une Commission indépendante onusienne statue sur le tracé de la frontière entre les deux pays (article 4, Accords Alger).³²² Cette commission rendit sa décision en 2002. Celle-ci fut acceptée par le gouvernement érythréen qui se vit restituer le symbolique village de Badme, mais fut indirectement rejetée par Addis Abäba qui n'a cessé de bloquer depuis lors le processus de démarcation sur le terrain. L'Érythrée considère depuis cette date que son territoire est occupé par les forces éthiopiennes. Face à l'impossibilité de l'ONU d'appliquer sa décision, Asmara entrava progressivement le travail de la MINUEE et des agents internationaux à son service en Érythrée. Face à ces difficultés, le 30 juillet 2008, le CSNU adopta finalement la Résolution 1827 et décida de ne pas reconduire le mandat de la MINUEE auparavant renouvelé tous les six mois. La Commission, ne pouvant plus agir sur le terrain, avait déjà stoppé ses travaux en 2007 et a rappelé depuis que sa décision de 2002 devait être acceptée par les deux belligérants sans discussion possible.

L'attaque menée en 2008 sur la frontière djiboutienne à Ras Doumeira n'a pas arrangé l'image du gouvernement érythréen³²³. Une agression liée encore une fois à une question régionale. En effet, la tenue du processus de paix somalien à Djibouti³²⁴ au moment des heurts frontaliers provoqués par Asmara n'est sans doute pas étrangère à la volonté érythréenne de déstabiliser la région en général, et de contester les initiatives éthiopienne et djiboutienne en particulier. Depuis la guerre de 1998-2000, Asmara considère le régime djiboutien d'Ismaïl Omar Guelleh comme le pion de l'Éthiopie dans la région en raison des échanges privilégiés entre les deux pays (le port de Djibouti, depuis la fermeture du port érythréen d'Asäb, est devenu le principal débouché

³²² Sally Healy, *Lost Opportunities in the Horn of Africa. How Conflicts Connect and Peace Agreements Unravel*, Royal Institute of International Affairs, 2008.

³²³ Djibouti est considéré par l'Érythrée comme un allié soumis de l'Éthiopie.

³²⁴ « A strategic gateway of Ethiopia ».

éthiopien sur la mer Rouge)³²⁵. Quant aux soutiens érythréens supposés aux groupes combattant les institutions de transition en Somalie, ils participent également à l'isolement de l'Érythrée vis-à-vis des Occidentaux³²⁶. Le 23 décembre 2009, le CSNU vote la résolution 1907 imposant des sanctions à l'égard de l'Érythrée en raison de son soutien aux rebelles somaliens (restriction dans les déplacements des représentants du FPDJ, embargo sur les armes), renforçant ainsi son isolement.

En bref, toutes les raisons sont bonnes pour s'attaquer directement ou indirectement à l'Éthiopie : attentats, soutien aux mouvements d'opposition éthiopiens, soutien aux Tribunaux islamiques entre 2006-2009 suite à l'intervention éthiopienne, soutien aux Shabaab suite à la deuxième intervention éthiopienne en Somalie. À ce jour, seules les frontières terrestres avec le Soudan et maritimes avec le Yémen ne semblent plus poser de problème. En revanche, l'armée érythréenne est toujours engagée sur sa frontière avec Djibouti et l'Éthiopie. Critiquée par l'Union africaine et l'IGAD, puis mise sous embargo par l'ONU, l'Érythrée semble avoir diminué ses actions militaires depuis 2009. Les conséquences de l'embargo et la volonté de réintégrer l'espace régional et continental pourraient être à l'origine de ce revirement de situation.

De l'autre côté de la frontière contestée, la diplomatie éthiopienne vis-à-vis de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'Union africaine et des Nations unies consiste à définir l'Érythrée comme l'État non fréquentable de la région. Asmara est en effet confrontée à un régime éthiopien redoutable car ayant su se rendre indispensable sur la scène politique régionale³²⁷.

³²⁵ Voir notamment International Crisis Group, Eritrea: The Siege State, Africa Report n° 163, 21 Septembre 2010.

³²⁶ Suite à l'intervention éthiopienne de 2006 conduisant à la chute des Tribunaux islamiques, Asmara a accueilli l'*Alliance for the Re-liberation of Somalia*, groupe hétéroclite d'anciens leaders des Tribunaux islamiques. Asmara aurait également apporté un soutien au moins matériel aux Shabaab en Somalie depuis.

³²⁷ Plus de 4000 militaires éthiopiens sont déployés dans la région d'Abyei et autant ont intégré la mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). L'Éthiopie déploie des soldats au titre de la MINUAD.

La mutinerie du 21 janvier 2013 : détonateur d'une timide prise de conscience internationale

Le 21 janvier 2013, le ministère de l'Information à Asmara a été pris d'assaut par environ une centaine de militaires, apparemment mutinés. Ils se sont retirés pacifiquement après quelques heures, sans avoir précisé publiquement leurs intentions. Une telle action n'illustre pas seulement le niveau de frustration dans l'armée. Plusieurs auteurs se sont interrogés et exprimés sur la situation en Érythrée depuis cette mutinerie. Comme le faisait remarquer Roger Auque, ancien ambassadeur de France en Érythrée³²⁸, il existe deux approches diplomatiques dans la région : « Celle des Américains qui font de l'Érythrée un État voyou et celle de la France qui est plus ouverte au dialogue³²⁹ ». La solution n'est pas forcément de punir le régime³³⁰. Le premier sommet USA-Afrique du 4 au 6 août 2014 a confirmé la position toujours extrême des Américains car le président Issayas Afāwārqi ne fut pas invité.

Depuis la fin de l'année 2013, plusieurs hommes politiques américains ont ré-ouvert le dossier érythréen. Hank Cohen, ancien secrétaire d'État adjoint pour l'Afrique, en décembre 2013, argumentait que les sanctions de la résolution 1907 du 23 décembre 2009 des Nations unies devaient être levées³³¹. Pour lui, il n'y avait aucune preuve de l'implication de l'Érythrée dans des transferts de fonds ou d'armements à destinations des Shabaab depuis 2009. David Shinn, ancien ambassadeur en Éthiopie, répondit d'une manière plus pessimiste sur les solutions d'ouverture proposées par Cohen³³². Très, voire trop influencé par Medhane Tadesse, il demeurait sceptique sur le fait qu'Issayas souhaite établir des relations avec les États-Unis et restait convaincu que la relation USA-Éthiopie était plus importante que la relation USA-Érythrée. Princeton Lyman, ancien diplomate américain, répliqua aussi le 14 janvier 2014 à Cohen³³³. S'appuyant sur un échec d'une tentative de réunir une délégation américaine de diplomates et de spécialistes de la région, il se déclarait pour sa part favorable à l'idée

³²⁸ De 2009 à 2012.

³²⁹ « Comment dialoguer avec le régime érythréen », 02 février 2013.

³³⁰ Ibid.

³³¹ « Time to bring Eritrea in from the Cold », *AfricanArgumentsEditor*, 16 décembre 2013.

³³² Article du 13 janvier 2014 (*AfricanArgumentsEditor*).

³³³ Article du 14 janvier 2014 (*AfricanArgumentsEditor*).

d'un rapprochement entre l'Érythrée et les États-Unis mais ne l'envisageait pas à court terme.

Quelques jours plus tard, Awet T. Weldemichael³³⁴ rejeta publiquement les « *unverified and unverifiable claims, and other utter fabrications of the Somalia Eritrea Monitoring Group* ». Dénonçant les hypocrisies éthiopiennes quant à leur volonté d'appliquer la décision juridique internationale de la Commission chargée du tracé de la frontière et le faible empressement américain d'apporter des solutions à cette crise, il accusait : « *Legal and responsible resolution of Eritrean-Ethiopian disputes and their cooperation in pursuit of palpable common interests would be of greatest service to international security, regional stability, and to US-Eritrean relations* ». Il estimait ainsi les relations USA-Éthiopie comme non exclusives des relations USA-Érythrée et appelait l'Érythrée à saisir toute opportunité de mettre fin au conflit avec l'Éthiopie et de renouer de bonnes relations avec les USA.

Le dernier article de cette série de spécialistes de la Corne de l'Afrique fut publié par Tony Carroll³³⁵, un homme d'affaires. Il soulignait les avantages économiques d'une reprise des relations entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Tout en mettant en valeur la difficulté pour l'Érythrée d'arriver à l'autosuffisance en raison de la diminution de sa masse salariale due au service national et à l'émigration, il appelait le leadership des deux États à lancer le processus de stabilisation de leurs relations.

Chercheur à Chatham House³³⁶, Jason Mosley revint à la charge sur le dossier Éthiopie-Érythrée en avril 2014. « *Beyond the Impasse* » tentait de faire un point de situation sur ce dossier sensible pour la diplomatie éthiopienne. Il fera l'objet de deux réponses : une en provenance du ministère des Affaires étrangères éthiopien³³⁷ et une autre du *think tank* érythréen, l'*Eritrean Centre for Strategic Studies* (ECSS). L'étude de ces trois textes permet de mettre en lumière les éléments des diplomaties éthiopienne et

³³⁴ Professeur à l'Université de Californie. Article du 17 janvier 2014 (*AfricanArgumentsEditor*).

³³⁵ Article du 30 janvier 2014 (*AfricanArgumentsEditor*).

³³⁶ Chatham House, The Royal Institute of International Affairs.

³³⁷ Le MAE éthiopien fait paraître systématiquement une analyse sur les textes, articles, rapports mettant en cause de près ou de loin sa diplomatie. Interview d'un diplomate éthiopien. Avril 2014.

érythréenne sur le conflit qui les oppose. Jason Mosley développe la promotion d'un dialogue avec chacun des deux pays plutôt qu'un dialogue commun, à partir d'une approche économique et de ses gains en termes de partenariat, tout en s'appuyant sur certains membres de la Communauté internationale (UE, Qatar, Afrique du Sud et Turquie). À l'approche de Mosley, le MAE éthiopien répondit en faisant observer que les tentatives pour trouver une solution ne devaient pas occulter des faits comme le comportement condamnable du gouvernement érythréen, les causes du conflit et les raisons de l'impasse actuelle. En accusant Mosley d'adopter une attitude « pro érythréenne », la réponse éthiopienne révèle la volonté ferme d'Addis Abäba ne pas évoluer sur ses positions qui consiste à maintenir l'Érythrée « *isolated and contained* ». Réagissant également à l'article de Mosley, l'ECSS souligna notamment que les décisions internationales devaient être respectées, base de toute reprise du dialogue entre les deux États. Comme le MAE éthiopien, l'ECSS remet en cause l'honnêteté intellectuelle de l'auteur et de ses sources.

L'article de Mosley et ces deux réactions montrent les difficultés à reprendre le dialogue pour l'Éthiopie et l'Érythrée. Les deux États et leurs dirigeants ont deux points en commun qu'il ne faut pas sous-estimer : la fierté et le refus de toute ingérence extérieure. Fierté d'être Éthiopien et d'appartenir au seul pays non colonisé du continent. Fierté d'être Érythréen et d'avoir gagné son indépendance face au grand frère éthiopien devenu « colonisateur »³³⁸. Il ne faut pas, de surcroît, s'attendre à une quelconque intervention extérieure (économique ou diplomatique) pour faire plier l'un des deux États ou les ramener à la même table de négociation. Et le décès de Mälläs Zenawi n'aura offert aucune perspective pour sortir de cette situation de ni paix ni guerre. Son successeur, choisi dès 2010, n'a fait que poursuivre la voie tracée par son prédécesseur.

La presse éthiopienne, quant à elle, se livre régulièrement à un point de situation sur l'Érythrée. Entre février 2013 et juin 2014, les quelques titres des articles d'auteurs éthiopiens montrent que le sujet reste brûlant : « *Eritrea in a geopolitical dilemma* »,

³³⁸ Nafi H. Kurdi dans « L'Érythrée, une identité retrouvée » fait état de 100 000 martyrs, 15 000 mutilés et 1 300 000 réfugiés et déplacés pendant la guerre d'indépendance.

« *No military bases in Eritrea : Iran*³³⁹ », « *Where is Eritrea heading* », « *Outlook bleak for Ethio-Eritrean rapprochement* », « *Eritrea's intransigence, not Meles, blocked normalization* », « *Isaias Afewerki's empty promise* », « *An oblivious ticking bomb in the Horn of Africa* »... Les propos du Premier ministre éthiopien, en août 2014, sont dans le même ordre d'idée (Haylä Maryam Desalegn *highlighted* « *the imperative to chop off Asmara's tentacles of terror for they constitute a direct threat to our national security* »³⁴⁰).

Les entretiens menés auprès de diplomates éthiopiens sur le dossier érythréen confirment qu'ils considèrent ce problème comme le leur et n'entendent pas que d'autres tentent de le régler à leur place. « On veut juste trouver un moyen pour ramener l'Érythrée dans le droit chemin » ! Quant à la communauté internationale, elle porte également une responsabilité partagée dans l'isolement érythréen. Ce dernier découle en effet autant du raidissement d'Asmara que des échecs répétés de l'ONU, de l'Organisation de l'Unité africaine - Union africaine (OUA-UA), ou encore de l'IGAD à jouer leur rôle de faiseur de paix. La Commission indépendante onusienne chargée du tracé de la frontière a notamment échoué à faire accepter sa décision finale à l'Éthiopie depuis 2002. Dans ces conditions, la confiance qui permettrait au gouvernement érythréen de rejoindre la table des négociations ne peut être rétablie. Ces organisations internationales ne semblent pas avoir perçu que le règlement de la question érythréenne et la reprise d'un véritable dialogue ne pourra avoir lieu sans un geste fort initié par de la communauté internationale à l'égard de l'Érythrée et de sa population. Cela permettrait de désamorcer le discours de victimisation du FPDJ fondé en partie sur la trahison des organisations internationales.

³³⁹ L'article cite Ali Akbar Salehi, ministre des Affaires étrangères de la République d'Iran, qui dément la présence de bases iraniennes en Érythrée.

³⁴⁰ The Reporter (23/02/13), Capital (03/02/13), The Sub-Saharan Informer (08/02/13), The Reporter (08/02/14, 22/02/14, 07/06/14, 10/05/14).

La situation économique de l'Érythrée reste difficile et morose. L'économie érythréenne est aujourd'hui basée sur le commerce illicite, le marché noir, la contrefaçon et les transactions financières illégales » qui sont la base du modus operandi érythréen³⁴¹. La population a subi de plein fouet les sanctions de 2009 (résolution 1907 du CSNU) et survit en grande partie grâce aux fonds provenant de la diaspora. Si on trouve certains éléments de base de l'alimentation (pain, viande, lait, produits italiens), les coupures de courant et d'eau persistent. Les médicaments sont difficiles à trouver, l'essence est de mauvaise qualité et les devises manquent. La télévision et les journaux transmettent des informations produites par l'État.

Les programmes télévisés tournent quant à eux principalement autour d'émissions en tigrigna ou en américain (MTV), suivis par de jeunes Érythréens vivant très souvent chez leurs parents après le mariage, faute de moyens.

Les ministres, non plus, ne s'enrichissent pas et vivent chichement. Le système policier et militaire est peu visible en ville. Nombre d'ambassades ont diminué leur présence (France, Italie, USA, Grande-Bretagne, Allemagne) ou y ont mis fin (Pays-Bas et Norvège).

Les autorités érythréennes n'autorisent que la pratique de quatre « religions » : le catholicisme, le protestantisme, l'islam et le christianisme orthodoxe. Selon la loi, l'État et la religion sont séparés en Érythrée, et la liberté de croyance et de conscience est l'un des droits fondamentaux reconnus par la Constitution de 1997 de l'Érythrée (article 19). Néanmoins, cette dernière n'a jamais été appliquée et quelques courants font l'objet d'une véritable « chasse aux sorcières », comme l'Église pentecôtiste et les Témoins de Jéhovah.

Le classement mondial de la liberté de la presse 2013 de Reporters sans frontières commentait le classement de l'Érythrée (179ème, dernière place du classement pour la sixième année consécutive) : « On ne tue pas, mais on laisse mourir, ce qui revient à peu près au même ». Depuis la suspension de la presse privée il y a plus de dix ans, les médias indépendants n'existent pas, sauf en exil, et la terreur règne.

³⁴¹ Medhane Tadesse, *The Eritrean-Ethiopian War: Retrospect and Prospects*, Mega Printing Enterprise, Addis Ababa, 1999, p. 140.

Les besoins en énergie sont importants et l'Érythrée rencontre de graves difficultés en ce domaine. L'agriculture reste la priorité du régime. Les mines et leur exploitation ne permettent pas d'engranger les bénéfices affichés par certaines prévisions. Le secteur de l'or aurait rapporté 130 millions de dollars depuis trois ans et pourrait, quand l'exploitation sera optimisée, rapporter 400 millions de dollars. Le secteur du cuivre s'annonce moins intéressant que prévu. Les importations de l'Érythrée dans le secteur de la nourriture s'élève à 200 millions de dollars³⁴².

La fuite du capital humain (la jeunesse) non seulement décime la population érythréenne et a un effet important sur l'économie du pays mais réduit aussi la capacité opérationnelle de l'armée.

III. L'Érythrée : un état volontairement oublié³⁴³

Il n'est pas inutile de préciser qu'il n'existe pas de positionnement « occidental » ou continental commun sur le dossier érythréen, comme en attestent les différents sommets entre l'Afrique et l'Union européenne, les États-Unis et la France. Par exemple, la France a invité l'Érythrée au sommet France-Afrique de décembre 2013 à Paris ; l'Union européenne en a fait de même lors du sommet UE-UA de Bruxelles en avril 2014 ; et l'Érythrée a participé à ces deux rencontres. En revanche, le président Issayas n'a pas été convié au sommet de Washington en août 2014. Nous revenons ici sur les relations de l'Érythrée avec trois organisations ayant une capacité d'agir, à des degrés divers et selon des instruments différents : l'Union africaine, l'IGAD, et l'ONU. Il s'agit notamment de souligner et d'expliquer le silence, voire l'abandon de l'Érythrée par ces trois représentants de la communauté internationale.

³⁴² Entretien avec un diplomate en poste à Asmara, octobre 2014.

³⁴³ La rédaction de ce chapitre s'appuie notamment sur de nombreux entretiens réalisés avec des autorités éthiopiennes et érythréennes en 2014 et 2015. Pour des raisons de discrétion, elles ne sont pas citées nominativement.

L'Érythrée et l'Union africaine : Un bien étrange silence

L'Érythrée possède une représentation permanente auprès de l'Union africaine et de la Commission Économique d'Afrique à Addis Abäba³⁴⁴ depuis 1993, date de son indépendance. Durant le conflit avec l'Éthiopie, l'Érythrée a maintenu deux diplomates en poste en 1998 et un en 1999. L'ambassadeur érythréen en Éthiopie et auprès de l'Union africaine, rappelé en 2004, laisse alors un poste vacant pour plusieurs années puisque son remplaçant n'obtient pas de visa de la part des autorités éthiopiennes. Il faudra attendre 2010 pour que le nouvel ambassadeur obtienne son visa et prenne ses fonctions à Addis Abäba. L'Éthiopie a ainsi montré sur plusieurs années qu'elle s'affranchissait totalement des règles diplomatiques et imposait ses choix à l'Union africaine. Entre 2004 et 2010, l'Érythrée est en effet absente de l'Union africaine sans que cela ne soit sujet à discussion ou débat³⁴⁵. Elle participe cependant aux sommets qui se déroulent en dehors de l'Éthiopie.

La mise sur agenda est aussi révélatrice de l'influence exercée par le gouvernement éthiopien sur l'UA. Que ce soit dans les sujets abordés lors des sommets de l'organisation africaine ou dans ses décisions, force est de reconnaître que le conflit Éthiopie-Érythrée n'est que rarement abordé, voire jamais. Les diplomates que nous avons rencontrés parlent de ce sujet comme un sujet prioritaire et sensible pour leur organisation mais peinent à trouver des volontés de le traiter. Que ce soit au titre du conflit Éthiopie-Érythrée ou des problèmes des droits de l'Homme soulevés par la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'Homme en Érythrée, Sheila B. Keetharutha, il ne semble pas exister de démarche prononcée. Aucun agenda n'a émergé. Pour l'Union africaine, le conflit reste un problème de droit international et la tendance actuelle consiste à déléguer ce dossier à l'ONU.

La Commission des droits de l'homme et des peuples située à Banjul (Gambie), qui est un organisme de l'Union africaine, n'a pas non plus fait preuve d'initiative sur le sujet considéré là-aussi comme non prioritaire. Pourtant, une fois ratifiée, la Charte africaine

³⁴⁴ Néanmoins, l'Érythrée n'est pas favorable au maintien du siège de l'Union africaine à Addis Abäba en Éthiopie. Entretien à Paris, août 2014.

³⁴⁵ Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine, effectuera une visite en Érythrée en 2008.

des Droits de l'Homme et des Peuples requiert des États de soumettre deux types de rapports: un rapport initial et des rapports périodiques³⁴⁶. L'Érythrée a ratifié cette Charte en 1999 mais n'a depuis fourni aucun rapport. Il existe cinq instruments contraignants qui ne sont pas encore ratifiés par tous les États: la Convention sur les réfugiés, le Protocole sur les Femmes, la Charte sur les Enfants, la Charte africaine sur la Démocratie et le Protocole relatif à la création de la Cour africaine. Seuls 19 États (sur 54) ont ratifié la totalité des cinq instruments contraignants. L'Érythrée fait partie des neuf États qui n'ont pas ratifié plus de trois instruments contraignants³⁴⁷. La Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, réunie en sa 38ème Session ordinaire tenue à Banjul du 21 novembre au 5 décembre 2005 avait condamné l'Érythrée pour la détention continue des anciens ministres, des responsables de gouvernement, des membres de parlement, des journalistes, des représentants des médias et des autres détentions depuis de nombreuses années. La Commission, réunie à l'occasion de sa 50ème Session ordinaire à Banjul, du 24 octobre au 05 novembre 2011 avait annoncé sa préoccupation concernant l'impact du climat d'insécurité qui régnait dans certains pays d'Afrique (...) et notamment en Érythrée.

Si l'Union africaine ne déploie pas une grande force de travail sur ce dossier, les autorités érythréennes ont de leur côté montré peu d'engouement dans les structures de l'organisation continentale. Seul le « *Constitutive Act of the African Union* » a été signé (1 mars 2001) et ratifié (1 mars 2001). Le « *Protocol on the amendments to the constitutive Act of the African Union* », le « *Protocol relating to the establishment of the Peace and Security Council of the African Union* », l'« *African Union Non Aggression and Common Defense Pact* » et l'« *African Charter on Democracy, Elections and Governance* » n'ont pas été signés ou ratifiés³⁴⁸. Dans l'enceinte de l'Union africaine, l'Érythrée se doit aussi de montrer quelques signes positifs et la signature de ces textes pourrait envoyer un signe d'ouverture non négligeable.

³⁴⁶ Les rapports initiaux doivent être soumis par les Etats dans les deux ans qui suivent la ratification ou l'accession à la Charte. Les rapports périodiques doivent être soumis tous les deux ans à partir de la soumission du rapport initial.

³⁴⁷ Le Gouvernement d'Erythrée a ratifié la *Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples* (CADHP), le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (PIRDGP), le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (PIRESC).

³⁴⁸ Cara Marie Wagner, « *Reconsidering peace in the Horn of Africa* », *African Security Review*, vol. 22/2, June 2013, p. 45-46.

En résumé, l'Union africaine a connaissance de ces sujets qui demeurent des problématiques importantes mais qui aujourd'hui ne sont pas des dossiers prioritaires. Notons néanmoins la démarche initiée par la Présidente de la Commission de l'Union africaine. Lors de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation africaine (OUA puis UA), la question de la résolution du conflit Éthiopie-Érythrée a été soulevée. Madame Nkosazana Dlamini-Zuma qui entretient d'excellentes relations avec Issayas Afäwäri³⁴⁹ et avec Haylä Maryam Desalegn³⁵⁰ s'est lancé dans une démarche discrète pour une meilleure efficacité, prudente au vu de la complexité du dossier. Cette démarche a consisté en l'organisation d'une visite du Commissaire Paix et Sécurité en Érythrée en mai 2014. Le retour du diplomate semble très positif et la Présidente envisage une deuxième étape, c'est-à-dire, une visite à Asmara. Reportée en raison des nombreuses crises africaines et notamment celle liée à Ebola, ce déplacement pourrait intervenir en 2015. Convaincre Issayas d'occuper à nouveau son siège à l'Union africaine plutôt que d'y être représenté par son ministre des Affaires étrangères fait partie des objectifs principaux.

Il existe donc une volonté, même si elle est mince, de traiter le dossier érythréen. Mais la possibilité d'obtenir des résultats positifs est faible et intimement liée au caractère parfois imprévisible du président érythréen. La Présidente de la Commission travaille sur le long terme sachant qu'il n'y a pas d'urgence fondamentale. Le rapprochement entre les deux États ne pourrait au mieux s'effectuer par l'amorce d'un dialogue qu'après les élections de 2015 en Éthiopie (et la prise de fonction du Premier ministre en octobre).

Madame Nkosazana Dlamini-Zuma pourrait néanmoins se heurter à l'hostilité éthiopienne. La victoire du FDRPE aux élections de mai 2015 et la fin du mandat de Madame Nkosazana Dlamini-Zuma seront des éléments clés à observer sur ce dossier. Là encore, la fenêtre d'opportunité est réduite. L'Éthiopie a parfois tendance à sous-estimer l'Union africaine et à la considérer à son service. Comme nous le disait un diplomate éthiopien, « On ne demande pas à l'Union africaine de traiter ce dossier.

³⁴⁹ Elle avait, en tant que ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud, inauguré l'ambassade de son pays en Érythrée en 2004.

³⁵⁰ Haylä Maryam Desalegn a été Président de l'Union africaine de janvier 2013 à janvier 2014.

Qu'elle nous laisse faire » ! Ce qu'en d'autres termes, l'ambassadeur sud-africain Iqbal Jhazbhay écrivait en avril 2013 : « *Despite it being 11 years since the Ethiopian-Eritrean border commission ruling, the international community does not appear to have the will or the appetite to push Ethiopia to implement the ruling- and so border skirmishes continue. This has sent the wrong message to belligerents in the Horn of Africa, who use the continued border tensions between Ethiopia and Eritrea and its much larger, more militarised neighbor to stoke up regional tensions and carry out acts of cross-border terror*³⁵¹ ».

L'Érythrée et l'IGAD

L'Érythrée a rejoint l'IGADD en 1993. Avec tous les autres États membres, elle a joué un rôle actif et constructif lorsque l'IGAD a remplacé l'IGADD en 1996. Cependant, elle s'est retirée de l'organisation en 2007 (suspension du 21/04) en signe de protestation contre la décision prise collectivement par les États membres de l'IGAD de soutenir l'intervention militaire de l'Éthiopie en Somalie qui avait pour but d'évincer l'Union des Tribunaux Islamiques du pouvoir à Mogadiscio.

L'IGAD a tenté de faire revenir l'Érythrée sur sa décision de retrait. Malgré les délégations ministérielles dépêchées à Asmara, le gouvernement érythréen a maintenu sa décision de suspendre son adhésion à l'organisation régionale et a cessé de participer aux réunions de l'IGAD. Le secrétaire exécutif de l'IGAD a également essayé de convaincre l'Érythrée de rejoindre l'IGAD, en vain. Depuis lors, les relations entre l'Érythrée et les États membres de l'organisation se sont dégradées, particulièrement suite à l'agression de l'Érythrée contre Djibouti et son soutien militaire et financier présumé aux Shabaab. L'Érythrée avait constamment nié ses relations avec l'organisation terroriste. Cette attitude ne l'a toutefois pas empêché de tomber sous les sanctions des Nations Unies et d'être totalement isolée de la Communauté internationale.

³⁵¹ « *Eritrea brings life to the Horn* », interview de Iqbal Jhazbhay à City Press, avril 2013.

L'IGAD fut la première organisation à tenter de trouver une solution au conflit de 1998-2000 entre l'Érythrée et l'Éthiopie sur l'initiative du président djiboutien, Hassan Gouled Aptidon³⁵², qui tenta sans succès une médiation pour éviter un conflit de grande ampleur. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) avait pris le relais en devenant le principal médiateur pour aboutir à la signature de l'Accord d'Alger (décembre 2000). Depuis, l'IGAD n'a repris la tête d'aucune initiative cherchant à normaliser les relations entre l'Érythrée et l'Éthiopie.

Selon la position officielle de l'organisation régionale, « pour rétablir ses relations avec les États membres de l'IGAD et, éventuellement, être réadmis dans l'organisation régionale, l'Érythrée doit remplir les conditions fixées par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui lui a imposé des sanctions. Les pays qui ont des canaux de communication avec le gouvernement érythréen devraient essayer de l'influencer pour qu'il change sa politique, prenne des mesures concrètes et envoie les bons signaux à la communauté internationale et aux pays voisins »³⁵³.

Ces mesures nécessiteraient beaucoup de clairvoyance et de courage de la part des dirigeants érythréens, même si les États membres de l'IGAD aimeraient voir l'Érythrée occuper la place qui lui revient au sein de l'organisation régionale. Les Érythréens ont, en effet, beaucoup souffert de l'isolement de leur pays. L'Érythrée partage des frontières avec 3 des 7 États membres de l'IGAD et personne ne nie le fait qu'il y aura une valeur ajoutée au retour de l'Érythrée au sein de l'organisation. Une indication claire de l'engagement de l'Érythrée pour la paix régionale serait de renoncer à l'appui aux groupes terroristes qui minent les États membres de l'IGAD, de cesser immédiatement toutes ses relations avec les Shabaab, démontrer le sérieux de leur volonté de s'engager dans le dialogue pour la paix avec les États membres de l'IGAD et de respecter les principes inscrits dans l'Accord portant création de l'IGAD.

Osman Saleh Mohammad, ministre des Affaires étrangères d'Érythrée, signa la demande de réintégration de son pays au sein de l'IGAD le 25 juillet 2011 en annonçant que l'Érythrée « *recommences its activities in IGAD, it is determined to make its contribution in*

³⁵² Premier président de la République de Djibouti de 1977 à 1999.

³⁵³ Diplomate de l'IGAD.

cooperation with members states, to the achievements of peace and development as well as the revitalization of IGAD ». La réponse de H.E. Eng. Mahboub Maalim, secrétaire exécutif de l'IGAD, en date du 28 juillet confirma cette initiative reçue positivement par l'organisation exprimant son « (...) *happiness with the bold decision of Eritrea to rejoin the IGAD family* ». L'Érythrée désigna alors son représentant à l'IGAD³⁵⁴ le 30 juillet et demanda à s'acquitter de ses contributions dès le 10 août. Empêché de participer à la 40ème session extraordinaire de l'IGAD le 24 août 2011 en Éthiopie³⁵⁵, les Érythréens en appelèrent au président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, le 18 octobre 2011. Ils soulignèrent notamment que les sommets extraordinaires se déroulaient presque exclusivement en Éthiopie et que la présidence était assurée depuis quatre ans par ce même pays, ce qui lui laissait les mains libres pour peser sur les décisions de l'IGAD et s'en approprier les règles et leur interprétation. Depuis, les Érythréens ne sont plus avertis officiellement des réunions de l'IGAD.

Samuel Tsehaye décomptait dans un article du 6 juillet 2013 que depuis juin 2008, l'IGAD s'était réunie à 35 reprises (sessions ordinaires et extraordinaires, sommets extraordinaires, niveau chef d'État et ministres) sous la présidence éthiopienne et à Addis Abäba³⁵⁶. Difficile dans ces conditions de faire valoir une quelconque divergence de vue avec le poids lourd de l'IGAD, à savoir l'Éthiopie. Il n'est pas inutile de rappeler que le 26 avril 2011, le représentant de l'Érythrée à l'Union africaine et à la CEA, l'Ambassadeur Girma Asmerom, interpellait les dirigeants africains lors de la 275^e réunion (niveau ministériel) du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine : « *Ethiopia must respect international law and the Final and Binding Delimitation and Demarcation arbitration Decisions of the Eritrea Ethiopia Boundary Commission (EEBC) and must unconditionally withdraw from sovereign Eritrean territory including Badme* ». Il concluait ainsi sa longue intervention: « *I want to assure you that once Ethiopia vacates sovereign Eritrean territory including Badme, the Government of Eritrea is ready and willing to normalize its relation with Ethiopia and to engage the Government of Ethiopia in constructive dialogue on issues that are relevant and beneficial to the People of Eritrea and*

³⁵⁴ Il est aussi représentant de l'Erythrée auprès de l'Union africaine et de la Commission économique d'Afrique (CEA).

³⁵⁵ Le représentant érythréen fut interdit de séance et dut quitter la salle de réunion sous pression du service de sécurité éthiopien.

³⁵⁶ A regional organization or a forum run by Ethiopia, www.tesfanews.net, 06/07/2013.

Ethiopia as well as the stability of our region ». Notons que les réclamations de l'Éthiopie sur la décision finale de la commission de démarcation sont inutiles et de mauvaise foi, dans la mesure où il n'existe aucun recours possible à cette décision. La réponse apportée par le président de l'*Eritrean Ethiopian Boundary Commission* (EEBC), Sir Elihu Lauterpacht, est sans équivoque et date du 27 novembre 2006 : la décision rendue par la Commission frontalière est ferme et sans appel³⁵⁷. Les fonctionnaires du ministère éthiopien des Affaires étrangères oublient volontairement cet aspect du problème alors que ce courrier est on ne peut plus clair.

Depuis 2011, l'Érythrée n'a pas pu siéger au sein de l'IGAD et sur ce sujet comme sur celui des rapports avec l'Union africaine on observe un bien étrange silence et peu de volonté d'avancer vers une solution au conflit Éthiopie-Érythrée qui passe par la démarcation de la frontière.

L'exemple de la mainmise éthiopienne sur l'IGAD peut également être illustré au travers de la tentative de résolution de la crise sud-soudanaise. L'envoyé spécial de l'IGAD chargé du dossier n'est autre que l'ancien ministre éthiopien des Affaires étrangères, Seyoun Mesfin. À chaque signature d'accord depuis décembre 2013, se joignent à lui, le premier ministre éthiopien Haylä Maryam Desalegn, le ministre des Affaires étrangères Tedros Adhanom et son secrétaire d'État Berhane Gebre Kristos. Rappelons que la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA³⁵⁸) est totalement éthiopienne tant sur le plan du commandement que des troupes. De plus, depuis quelques mois, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud est dirigée par un général éthiopien, le lieutenant général Gäbrä Johannes Meskel. La diplomatie éthiopienne montre une redoutable efficacité.

D'autres épisodes illustrent la prédominance de l'Éthiopie au sein de l'IGAD. L'intervention de l'Éthiopie en décembre 2006 en Somalie avait, par exemple, été avalisée par l'IGAD. Aujourd'hui, un contingent de 4 000 hommes des FDNE se trouve en Somalie sous la bannière de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

³⁵⁷ <http://www.haguejusticeportal.net>.

³⁵⁸ Environ 4 000 Éthiopiens sont déployés au sein de la FISNUA depuis 2011.

Le poids de l'Éthiopie au sein de l'IGAD est donc de nature à neutraliser toute volonté érythréenne de revenir sur l'avant de la scène régionale.

Ni l'Union africaine ni l'IGAD ne font preuve d'initiative pour résoudre un conflit latent entre deux de leurs membres qui se répercute dans toute la région. Poids lourd africain, l'Éthiopie fait en sorte que son différend avec l'Érythrée ne soit pas évoqué par l'organisation continentale et ne lui offre aucun accès dans l'enceinte régionale de l'IGAD. Ce travail de sape depuis le début des années 2000 porte ses fruits et ne semble aucunement gêner les autres partenaires africains. Si la scène africaine ne brille pas par sa capacité à se saisir de ce dossier, la position des Nations Unies méritent également un éclairage particulier.

L'Érythrée et l'ONU

Comme nous avons pu le voir, l'état des rapports entre l'Érythrée et son voisin éthiopien explique en grande partie la marginalisation de l'Érythrée dans la Corne de l'Afrique et sur la scène internationale. Sur cette dernière, l'histoire de l'Érythrée est marquée par une succession d'échecs affligeants de la communauté internationale.

Depuis le discours prononcé par Haylä Sellasé devant la Société des Nations (SDN) en 1936 à Genève suite à l'invasion italienne, et la passivité occidentale qui s'ensuivit, l'Éthiopie semble bénéficier d'un blanc-seing sur la scène internationale. Haylä Sellasé jouera de cette position jusqu'à la fin de son règne. Il sabotera volontairement la nouvelle Fédération Éthiopie-Érythrée et intégrera l'Érythrée comme une province éthiopienne dès 1962. Cette décision signa le début de la révolte érythréenne contre le pouvoir central et amorça un conflit de trente ans. Aucune réaction onusienne ne fut alors perceptible. L'arrivée au pouvoir de Mängestu ne changea pas la donne et à l'opposition armée érythréenne s'ajouta la montée en puissance du mécontentement tegréen rassemblé sous le FPLT. La chute de Mängestu qui fit front à ces deux mouvements d'opposition entraîna l'indépendance de l'Érythrée en 1993. Si les relations

ont pu paraître cordiales durant les premières années, elles se heurtèrent très rapidement à des désaccords qui « portaient sur : les conditions d'accès de l'Éthiopie aux ports érythréens, le taux de change entre la nouvelle devise érythréenne (Naqfa) et la monnaie éthiopienne (birr), les conditions du commerce transfrontalier et de transfert de fonds de la communauté érythréenne d'Éthiopie vers l'Érythrée mais aussi la démarcation précise de leur frontière commune, notamment autour du village de Badme³⁵⁹ ».

Le conflit qui débuta par une offensive érythréenne dura deux ans. En mai 2000, l'Éthiopie retrouvait l'intégralité du territoire envahi par l'Érythrée en 1998. Les accords d'Alger de juin (cessez-le-feu) et de décembre 2000 (accord de paix) mirent fin au conflit. Deux décisions importantes intervinrent : la mise en place d'une Mission des Nations Unies en Éthiopie-Érythrée (MINUEE) et d'une Commission de démarcation de la frontière chargée de délimiter géographiquement la frontière entre les deux États. La décision de cette commission fut annoncée en 2002 et mécontenta les Éthiopiens qui perdaient « le village de Badme, érigé en symbole du conflit³⁶⁰ ». Comme le précisait Roland Marchal, le « pays qui avait gagné la guerre militairement la perdait politiquement ».

Dans un de ses rapports en novembre 2007, *Ethiopia and Eritrea : Stopping the Slide to War*³⁶¹, le *think tank International Crisis Group* citait le Premier ministre éthiopien :

Q: Can you foresee any eventuality according to which Ethiopia accepts that Badme is in Eritrea?

A: Had Badme legally been part of Eritrea, I would have accepted it without any hesitation. But I know the place inside out, and so I know the established practice of the parties because I have been around that place for many years. And there is no way in hell that the

³⁵⁹ Roland Marchal, « Une « drôle de guerre » : des frontières entre l'Érythrée et l'Éthiopie », *CERISCOPE Frontières*, 2011, consulté le 23/07/2015, <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part3/une-drole-de-guerre-des-frontieres-entre-lerythre-et-lethiopie>.

³⁶⁰ Ibid.

³⁶¹ *Eritrea was led by the Eritrean People's Liberation Movement, now called the People's Front for Democracy and Justice. Ethiopia was led by the Tigray People's Liberation Front, which has now become part of the Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front.*

decision on Badme which says it is part of Eritrea can be anything other than illegal and unjust.

Avant même la décision de la MINUEE d'achever sa mission en 2008, la Commission de démarcation, entravée dans ses démarches, avait jeté l'éponge en 2007 et considérait que la question de la frontière était maintenant entérinée. Depuis cette époque, les Nations Unies ont abandonné le dossier et n'aborde le sujet de l'Érythrée qu'au travers des rapports du Groupe de l'embargo³⁶².

Le Groupe de contrôle des Nations unies a maintenu l'objectif de surveiller l'efficacité de l'embargo sur l'Érythrée accusant à maintes reprises les autorités érythréennes d'avoir violé l'embargo sur les armes « en se livrant, *via* le Soudan, à un trafic d'armes et de munitions à des fins commerciales » et parallèlement à une autre activité beaucoup plus lucrative encore : la traite des êtres humains à destination du Soudan et du Sinaï³⁶³.

Un fait majeur est à souligner pour l'ensemble de ces rapports. Aucun des membres du Groupe de contrôle de l'embargo n'a pu se rendre en Érythrée. L'ensemble des sources d'information est limité et l'accès à la connaissance du mode de fonctionnement de l'État érythréen demeure sommaire³⁶⁴. C'est donc une grande faiblesse de ces documents qui restent sujets à caution tant pour les informateurs que pour les informations (et bien sûr leur traitement)³⁶⁵. Quelques exemples incitent à la prudence. On note parfois un manque étonnant de précisions sur les quantités des armements délivrées et parfois leur acheminement : « Des livraisons d'armes et de munitions apportées d'Érythrée par petits bateaux³⁶⁶ » : l'information ne nous apporte aucun élément concret sur le type de munitions, d'armes et leur quantité. Ou encore : « Asmara versait, selon l'état de

³⁶² Suite à l'arrivée au pouvoir à Mogadiscio, en juin 2006, de l'Union des tribunaux islamiques, l'Érythrée a été « accusée d'aider les islamistes défaits après l'intervention militaire éthiopienne de décembre 2006, voire de courtiser un groupe comme Harakat al-Shabaab al-Mujaheddin qui proclame son allégeance à al-Qaïda », cf. Roland Marchal, Une « drôle de guerre » : des frontières entre l'Érythrée et l'Éthiopie, 2010, p. 5.

³⁶³ Rapport S/2012/545 du 13/07/2012.

³⁶⁴ Rapport S/2011/433 du 18/07/2011.

³⁶⁵ Il en est de même des deux rapports de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Érythrée, Sheila B. Keetharutha (A/HCR/23/53 du 28/05/2013 et A/HCR/26/45 du 13/05/2014).

³⁶⁶ Rapport S/2008/769 du 10/12/2008.

la situation sur le terrain, entre 200 000 et 500 000 dollars par mois pour les opérations militaires de l'Alliance » : la fourchette est importante et semble trop vague pour être réaliste. Certes, il fait peu de doute que la violation de l'embargo soit effective depuis de nombreuses années. Cependant aucune livraison d'armes par voie maritime ou aérienne n'a été saisie alors que l'espace aérien et l'espace maritime sont assez étroitement contrôlés par des bâtiments des nombreuses missions de lutte contre la piraterie et le terrorisme en mer Rouge comme en océan Indien. Les capacités opérationnelles des avions érythréens restent si limitées que l'on peine à les voir utiliser pour des missions secrètes depuis plusieurs années sans qu'aucun incident ne se soit produit.

Si dans l'ensemble les grandes conclusions de ces rapports ne sont pas à remettre en cause, certaines données doivent être prises avec prudence. Pour le Groupe de l'embargo, la majeure partie du travail de terrain s'est déroulée en Éthiopie qui ne reste pas un partenaire neutre dans cette recherche d'informations. Si l'Érythrée cherche à nuire à l'Éthiopie dans ses actions diplomatiques et militaires, nous avons pu voir que le contraire demeure tout aussi vrai.

Le dernier rapport (octobre 2014) a notamment montré que les autorités érythréennes avaient accepté plusieurs rencontres et échanges au titre du Comité du Conseil de sécurité et du Groupe de contrôle pour l'Érythrée durant la période juillet 2013 - juillet 2014 (à New York avec les membres de la mission permanente de l'Érythrée auprès de l'ONU, à Paris avec Yemane Gebreab et Araya Desta, au Caire avec Yemane Gebreab). D'autres visites sont acceptées par l'Érythrée et montrent probablement une volonté de diminuer les pressions internationales et de ne pas rester en marge de la Communauté internationale. Une des dernières en date fut celle du 15-17 novembre 2014 par une délégation des Nations Unies et menée par Leila Pakkala et Ashraf El Nour³⁶⁷. Mais la diplomatie éthiopienne veille au grain. L'erreur magistrale commise depuis plusieurs années par les rédacteurs de ces rapports est de se résoudre à avoir recours aux services non neutres de l'Éthiopie pour contrer leur manque d'informations.

³⁶⁷ Respectivement Regional Director and Eritrea Focal point - UNDG-East and Southern Africa et International Maritime Organization for East and the Horn of Africa

IV. Conclusion

Le détour par la guerre civile est essentiel car c'est à travers celle-ci qu'émerge le nationalisme du FLPE à partir des années 1970. Un nationalisme ancré dans la violence qui continuera d'exclure les autres tendances politiques et idéologiques du champ politique érythréen, même après la chute du *därg*. Le gouvernement érythréen se définit aujourd'hui encore à partir des lignes de clivage nées de la lutte armée, ce qui conduit à l'état de guerre permanent à la fois en Érythrée et dans la région. Avoir gagné son indépendance contre une armée nombreuse et épaulée par les soviétiques et être devenue l'accès à la mer Rouge de l'Éthiopie enclavée avait de quoi rendre le nouveau pouvoir d'Asmara extrêmement ambitieux. La personnalité du premier et seul président d'Érythrée n'a pas permis de transformer l'esprit guerrier de la lutte en des capacités politiques nécessaires à la gestion d'un État pacifié. La contestation de ses frontières avec tous les États voisins aux prix de crises et de conflits fut une démarche maladroite et peu encline à assurer la reconnaissance de ce nouvel État dans la région. L'erreur fondamentale arriva en 1998 avec le déclenchement du conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie. L'accumulation des problèmes entre les deux États déboucha alors sur un conflit d'envergure qui devait régler définitivement une vieille histoire et clore la rivalité FPLT et FPLE. Dans un effort prodigieux, l'Éthiopie mobilisa ses « Nations, Nationalités et Peuples » et infligea une sévère leçon à l'armée érythréenne. Une leçon tactique et stratégique qui montrait là aussi les limites de la réflexion militaire érythréenne.

La défaite de l'Érythrée ne fut pas seulement militaire mais également politique. Depuis lors, cet État est en situation de « ni paix ni guerre » avec l'Éthiopie. La nation est en armes car l'Éthiopie occupe une petite partie du territoire érythréen selon les conclusions de la Commission de démarcation (2002) et n'entend pas se retirer de ces enclaves qui n'ont pourtant aucune importance sur le plan politique, économique et militaire comparé aux quelques 120 000 km² perdus par l'Éthiopie au moment de l'indépendance. Les conséquences de cette situation sont dramatiques. L'arrogance d'Issayas et ses maladresses diplomatiques sont à l'origine de la position ferme des Éthiopiens. Le « *containement* » est la politique menée par l'Éthiopie pour tenir

en respect l'Érythrée. S'appuyant sur un jeu diplomatique et militaire sans équivalent dans la région, Addis Abäba distribue les cartes selon son bon vouloir. « Dirigeant » l'IGAD, accueillant le siège de l'Union africaine, elle a réduit le rôle diplomatique régional de l'Érythrée à la portion congrue. L'Union africaine aux prises avec des crises qui se succèdent sans interruption ne possède pour sa part qu'une marge de manœuvre bien limitée. Quant à l'Organisation des Nations Unies, elle a déserté depuis 2008 la zone temporaire de sécurité (ZST). Elle se réfugie depuis derrière un embargo décrété en 2009 et qu'elle peine à remettre en cause malgré l'absence de preuve de l'implication actuelle de l'Érythrée en Somalie (soutien aux Shabaab).

L'Érythrée est devenue une inconnue dont on ne parlerait pas si ceux qui la quittent n'avaient pas récemment perdu la vie par centaines en tentant d'atteindre par des moyens de fortune les côtes européennes. Issayas laisse partir une partie d'entre eux, ce qui représente moins de bouches à nourrir. Il mise sur la résilience et le service militaire à durée indéterminée pour résister. Mais si la situation est stabilisée aux frontières, la situation intérieure se dégrade. Les quelques réussites érythréennes - développement de l'exploration et de l'exploitation des nombreuses ressources minérales, réalisation de certains Objectifs du Développement du Millénaire - n'ont pas empêché la tentative de coup d'État de janvier 2013. Le système mis en place par Issayas tolère quelques incivilités et résistance passive, mais ne laisse aucun espace à la protestation et l'affichage du mécontentement. Briser le silence est lourd de conséquences. Mais la résonance du cas érythréen passe inaperçue et n'intéresse guère. Ouvrir le dossier érythréen reviendrait notamment à demander à l'Éthiopie d'accepter la décision de démarcation de la frontière de 2002. Le poids d'un des plus importants pays émergents africains engagé fortement dans les opérations de maintien de la paix (7 900 hommes), participant à la mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM - 4 000 hommes) et menant le processus de paix au Soudan du Sud est sans commune mesure avec celui de l'Érythrée.

Ni l'Éthiopie ni l'Érythrée n'entend faire le premier pas pour tenter de régler un différend territorial de petite envergure qui entraînerait un espoir d'ouverture du régime érythréen. Néanmoins, Madame Zuma a initié une démarche diplomatique inédite qu'elle devrait confirmer en se rendant en Érythrée en 2015. L'Éthiopie pèsera

alors sans doute de tout son poids pour empêcher le retour d'Issayas au sein de l'Union africaine. Haylé Maryam Dessalegn, prisonnier de son aile tegréenne fort encombrante, n'aura aucune marge de manœuvre pour tenter de trouver une solution. Il restera dans la lignée de son prédécesseur, adoubé par lui et avec une capacité d'innover limitée face au FDRPE dirigeant en sous-main l'avenir de l'Éthiopie.

Pourtant, toute évolution de la situation à long terme sera conditionnée par le retour d'Issayas dans les institutions africaines. La démarche pourrait être pérennisée par le successeur de Madame Zuma. La levée de l'embargo sur l'Érythrée semble un deuxième objectif prioritaire. L'acceptation de la démarcation de la frontière ne pourra s'effectuer que dans un troisième temps.

A moyen terme, toute action de l'Éthiopie se limitera à maintenir un *containment* de l'Érythrée³⁶⁸. Après avoir gagné la guerre, il serait impensable pour le gouvernement éthiopien de perdre sur le plan politique. Il faut, de surcroît, contenter la vieille garde tegréenne au détriment de l'efficacité du développement économique et du rapprochement des deux peuples. Les Éthiopiens ont entamé un jeu dangereux que la Communauté internationale approuve et sont aidés par les mauvais calculs diplomatiques d'Issayas. Une intervention éthiopienne en Érythrée reste cependant fort peu probable. L'armée érythréenne qui reste incapable de fournir l'effort militaire qu'elle avait réalisé en 1998-2000 ne donnera pas l'occasion à l'Éthiopie d'intervenir en Érythrée. Elle reste une armée politique et non une armée opérationnelle et ne « provoquera » pas les troupes éthiopiennes massées à la frontière.

Seule la détérioration de la situation intérieure érythréenne couplée à la disparition (départ, mort naturelle ou occasionnée) d'Issayas pourrait amener des changements à court terme en Érythrée. La mort d'Issayas n'ouvrira pas forcément une période d'euphorie ou d'avancée de la démocratie. Une période de troubles et d'incertitude

³⁶⁸ L'Éthiopie ne manque pas d'accuser systématiquement l'Érythrée d'être à l'origine de rumeurs, accusations, et malveillances. Cet extrait récent du journal *Capital* a été publié le 19/10/2014 : « *Ethiopia well prepared for Ebola* ». « *The recent news about the presence of the disease in Ethiopia was a malicious propaganda aimed at creating panic in the country. It was the making of individuals affiliated with the Eritrean government that is harboring animosity towards Ethiopia. It is a baseless rumor proved to be untrue* » Dina Said (Ambassadeur Dina Mufti, porte-parole du ministère éthiopien des Affaires étrangères).

risque de débiter lors de la disparition du père de l'indépendance et leader charismatique de l'Érythrée. La question de la succession réveillera les rivalités entre généraux et civils proches du président ou aujourd'hui en exil.

LA CORNE DE L'AFRIQUE

Evolutions politiques et sécuritaires

Patrick Ferras (Dir.)

(Tome 1)

L'objectif de cet ouvrage est simple : permettre à des universitaires, chercheurs, enseignants, journalistes, voyageurs et citoyens de découvrir la Corne de l'Afrique. Il s'agit d'aborder cette région par des analyses géopolitiques transversales et de souligner des particularités contemporaines.

« La Corne de l'Afrique - Évolutions politiques et sécuritaires » répond à un besoin de connaissances actualisées sur une région située à 6 000 kilomètres de la métropole et qui reste stratégique pour bon nombre d'acteurs des relations internationales. La visite du Président américain au Kenya et en Éthiopie en juillet 2015 témoigne de la dynamique de cette région.

Pour tenter d'apporter des réponses aux principales problématiques d'actualité, nous avons demandé à une dizaine d'auteurs de s'exprimer. Ils ont tous en commun leur connaissance de la Corne de l'Afrique par leurs travaux et leurs nombreux séjours sur place. Comprendre la Corne de l'Afrique oblige à aborder le sujet sous l'angle pluridisciplinaire. Pour y répondre, nous avons fait appel à des spécialistes reconnus en géopolitique, en histoire, en géographie et en relations internationales.

Cet ouvrage a néanmoins des ambitions modestes : combler un vide universitaire et susciter le débat.

ISBN 978-2-9553919-0-7



Observatoire de la Corne de l'Afrique - 2015